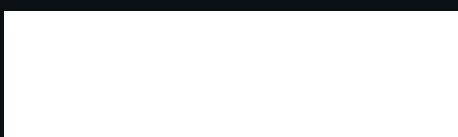
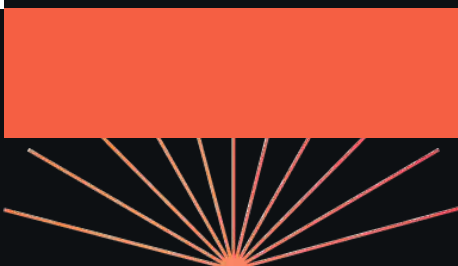


Rapport de mission

2025



ARNEO_

M

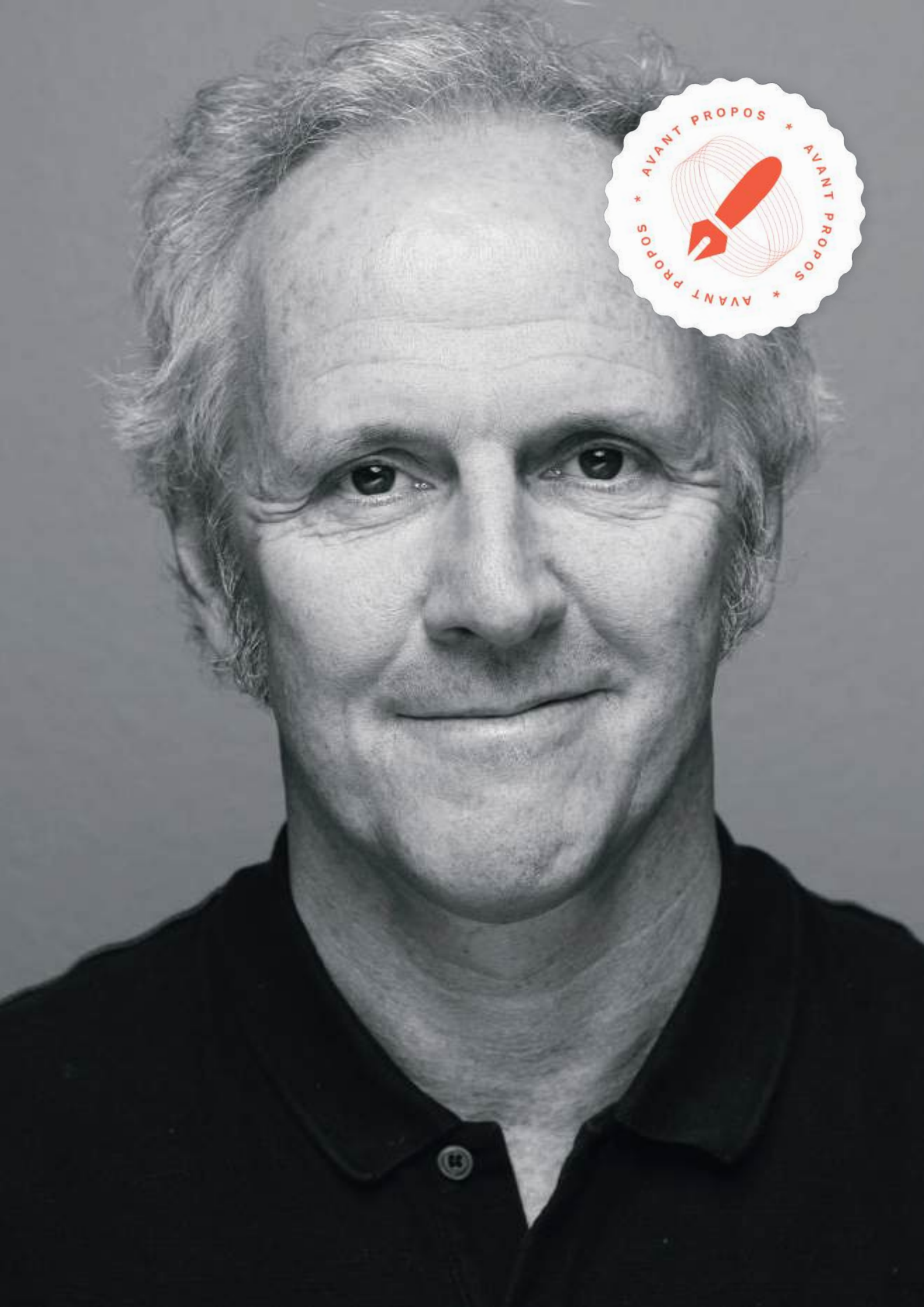
algré de nombreux changements capitalistiques et organisationnels, Arneo a su maintenir sa volonté d'exercer sa mission en faveur d'un numérique plus accessible et responsable.

Ce rapport témoigne de cette détermination, illustrant la mise en œuvre de sa raison d'être à travers les engagements pris et les initiatives lancées.

Afin d'atteindre ses objectifs, Arneo poursuit ses efforts pour réduire ses impacts négatifs tout en recherchant des opportunités bénéfiques, tant pour elle-même que pour la société. Dans cette démarche, le comité de mission veille à ce que l'entreprise déploie les moyens nécessaires pour réaliser son ambition, tout en lui adressant des recommandations.

ARNAUD DE SAINT SIMON,

Président du comité de mission Arneo



Introduction

02

L'année 2025 fut l'occasion d'une consolidation de notre mission. Cela se traduit par l'intégration de notre raison d'être dans nos activités au sein du groupe Mantu.

L'aventure d'Arneo en tant que société à mission a débuté en 2021, année durant laquelle une première version de la raison d'être fut définie ainsi que les objectifs sociaux étendus.

Nous avons aboutit en 2022 à la rédaction de notre raison d'être grâce à l'implication des membres du comité de mission.

En 2023, Arneo intègre le groupe Mantu, acteur international du conseil. Cette intégration a permis un nouvel dynamisme dans la réduction des impacts environnementaux. La même année, notre statut de société à mission fut inscrit officiellement dans le registre des sociétés.

Véritable ligne directrice de notre engagement, notre statut de société à mission témoigne de notre volonté d'agir sur les enjeux environnementaux et sociaux de nos activités. Cela se retranscrit de façon opérationnel grâce à l'implication des collaborateurs d'Arneo.

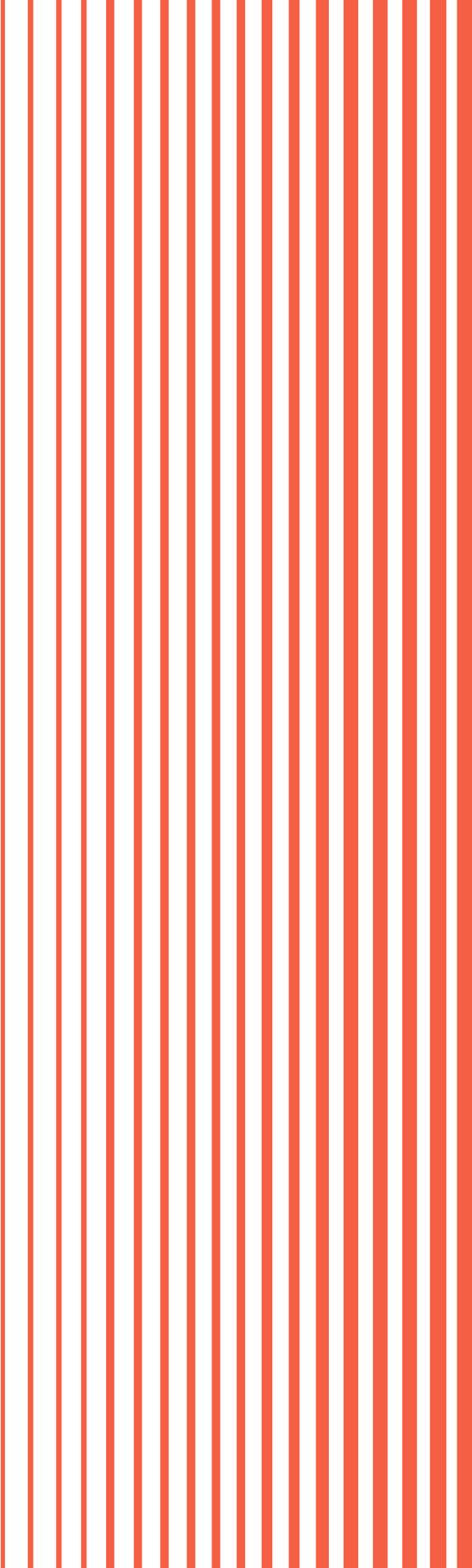
Cette année nous publions notre premier rapport de société à mission, ce qui est pour nous l'occasion de faire un premier bilan sur nos objectifs ainsi que leurs déclinaisons opérationnelles.

Sommaire

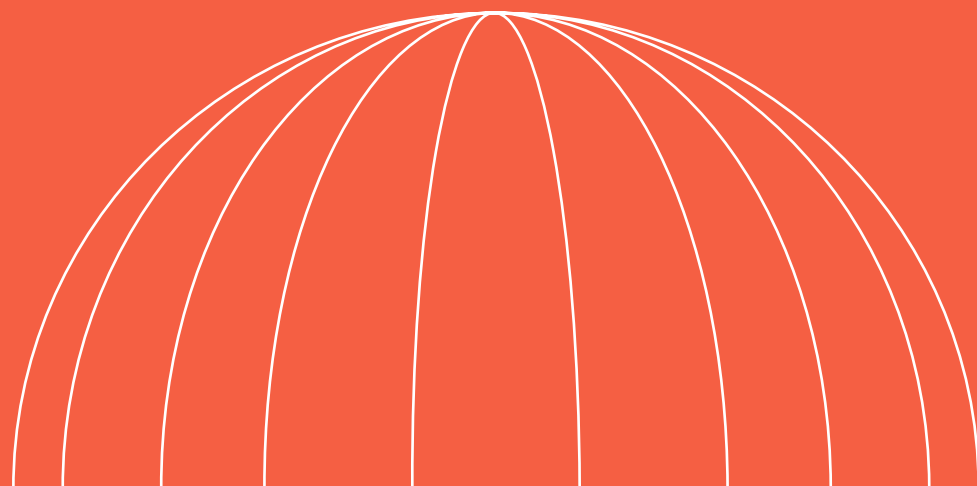


01	AVANT-PROPOS	<i>p. 2</i>
02	INTRODUCTION	<i>p. 4</i>
	SOMMAIRE	<i>p. 6</i>
03	PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE RSE	<i>p. 8</i>
	CONTEXTE 2023 : PRÉSENTATION MANTU	<i>p. 10</i>
	FEUILLE DE ROUTE RSE D'ARNEO	<i>p. 14</i>
	Pilier environnement	
	Pilier social	
	Pilier économique	
04	SUIVI DE LA MISSION	<i>p. 32</i>
	RÉTROSPECTIVE	<i>p. 36</i>
	LES MISSIONS D'ARNEO	<i>p. 38</i>
	LE COMITÉ DE MISSION	<i>p. 40</i>
	Engagement #1 Informer, sensibiliser, accompagner durablement nos clients	
	Engagement # 2 Concevoir des services numériques responsables	
	Engagement # 3 Prendre soin de nos collaborateurs avec expertise et convivialité	
	Engagement # 4 Travailler à créer et partager le numérique de demain	
05	CONCLUSION	<i>p. 78</i>
06	REMERCIEMENTS	<i>p. 84</i>
07	ANNEXE	<i>p. 86</i>


03



Présentation de la démarche RSE



Contexte : présentation Mantu



Mantu est un acteur indépendant et international du conseil, fondé en 2007. Véritable écosystème regroupant des marques expertes et complémentaires, Mantu se distingue par l'étendue de son spectre d'intervention, qui répond à l'ensemble des enjeux de transformation de l'entreprise. Son activité est organisée au travers de 4 practices qui regroupent des compétences plurielles, au service d'une seule mission : mobiliser les meilleures équipes et des technologies de pointe afin d'accélérer et de garantir durablement la réussite de ses clients. Depuis son siège à Genève, en Suisse, Mantu rassemble une communauté de 12 000 talents, dans plus de 60 pays sur les 5 continents et représente un chiffre d'affaires de 1 Md€.

LES EXPERTISES SE REGROUPENT EN 4 PRACTICES :

Leadership & Advocacy



Technology

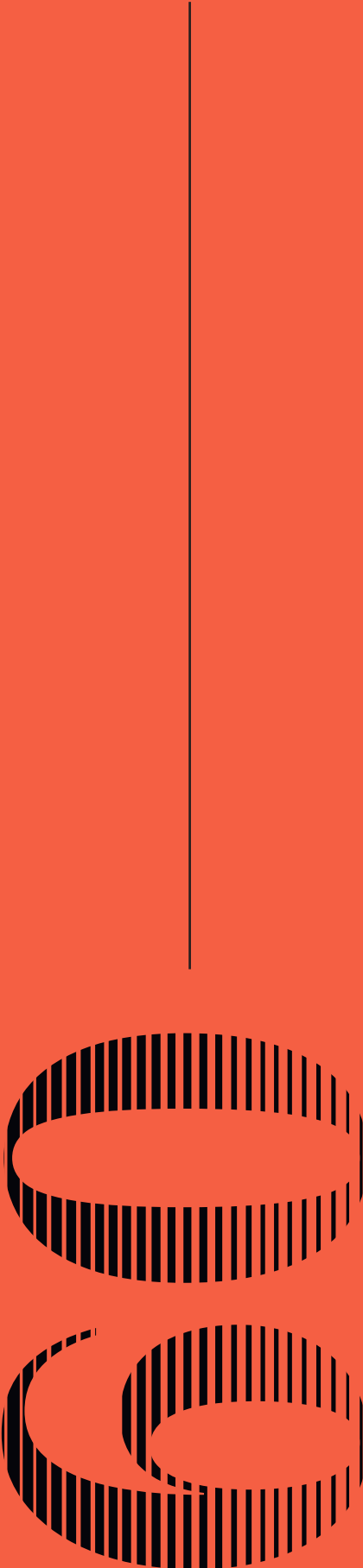
Digital Marketing & Experience



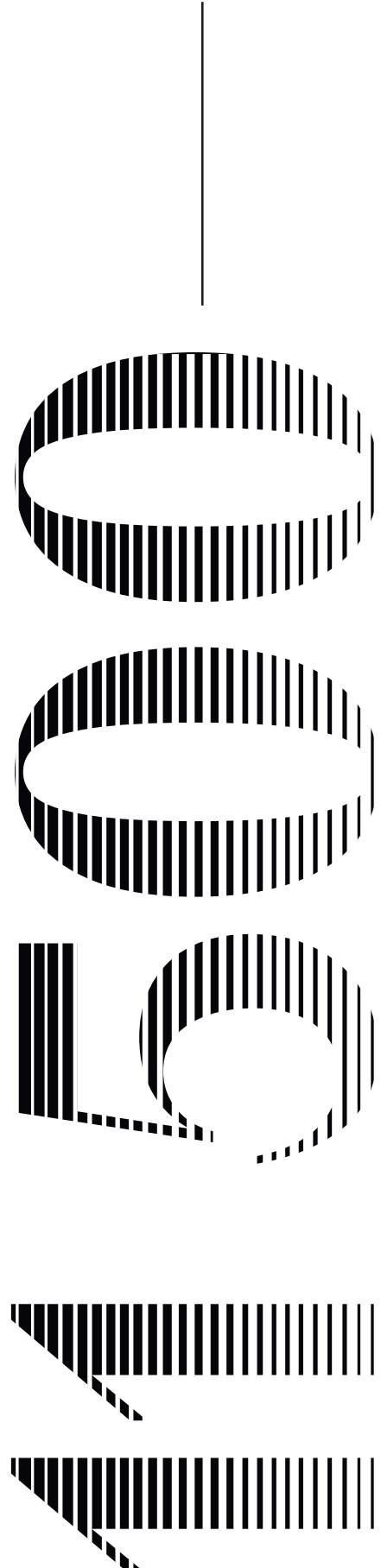
Total Talent Management



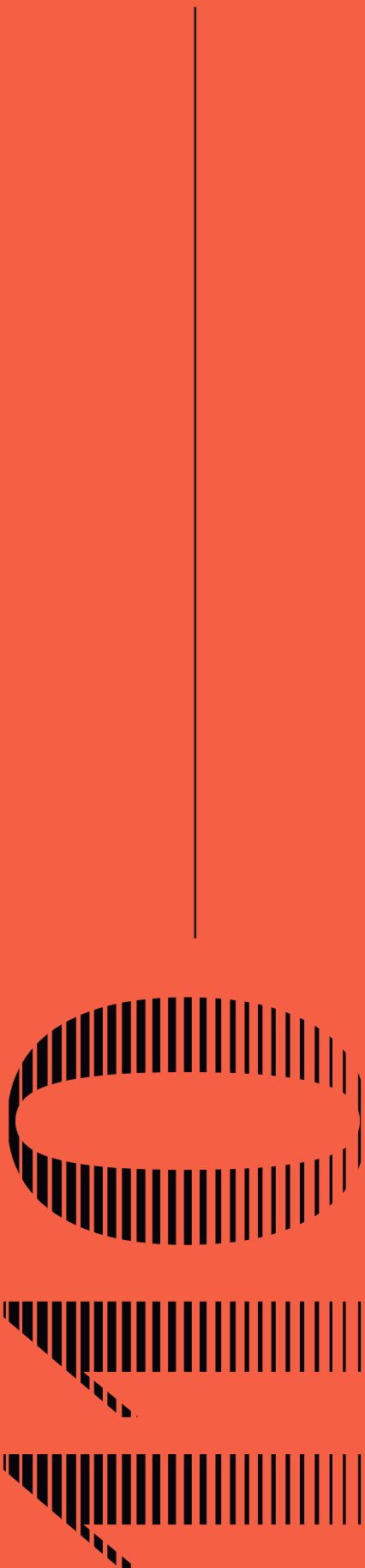
Des bureaux dans plus de 60 pays



Talents présent sur les 5 continents



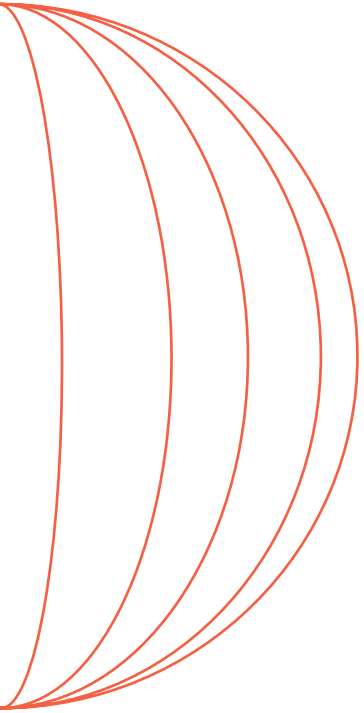
Nationalités qui collaborent ensemble



L'ÉCOSYSTÈME DU GROUPE MANTU



Feuille de route RSE d'ARNEO



La vision stratégique d'Arneo repose sur une approche d'amélioration continue. Cela se traduit par la définition d'objectifs à la fois réalistes & ambitieux et qui font l'objet d'un suivi annuel notamment par des indicateurs de réussite.

Arneo a structuré son approche en 3 piliers afin d'appréhender et agir sur ses enjeux de durabilité. Ces piliers sont complétés par deux axes transverses qui accompagnent l'implémentation d'une démarche responsable au sein de notre agence.

En tant qu'agence digitale, Arneo traite des enjeux du Numérique Responsable (NR) qui englobent les différents enjeux de son modèle d'affaires.

Le numérique responsable est une démarche d'amélioration continue qui vise à améliorer l'empreinte écologique et sociale du numérique. Cette démarche permet ainsi de réduire l'impact environnemental des outils numériques et d'améliorer leurs impacts sociaux en intégrant les notions d'inclusion et d'accessibilité numérique.

Enfin, cette approche permet d'activer des leviers d'économie financière via des usages digitaux plus sobres et des opportunités de développement numérique plus pérennes.

C'est dans cette dynamique que Arneo obtient en 2025 le label Numérique Responsable niv 2 , témoignant de l'engagement d'Arneo dans les sujets Numérique Responsable et promoteur de ces aspects au sein du groupe Mantu.



“

La prise en compte des enjeux Numérique Responsable nous permettent, d'anticiper les obligations légales de nos clients, d'être un levier d'action pour atteindre les objectifs environnementaux du groupe Mantu tout en développant de nouvelles opportunités durables pour l'agence.

Raphael Gabach

Head of Sustainability Taskforce

3 Piliers :

01 Environnemental

Adopter une approche de sobriété de nos solutions numériques et réduire l'impact environnemental de nos activités.

02 Social

Assurer un numérique équitable pour tous en promouvant une démarche d'accessibilité numérique.

03 Économique

Accompagner nos parties prenantes par l'implémentation de solutions vertueuses & résilientes tout en anticipant leurs futures obligations.

AXES TRANSVERSES :

Gouvernance

Le pilotage de la démarche est assuré par un comité qui implique la gouvernance dans le suivi des objectifs de l'agence.

En parallèle, le comité de mission assure un suivi pour garantir la bonne mise en pratique de la mission d'Arneo.

Sensibilisation & communication

Impliquer les collaborateurs d'Arneo activement et les sensibiliser afin d'initier une conduite du changement positive en matière de développement durable.

PILIER

01



02


Pilier Environnemental


Adopter une approche de sobriété de nos solutions numériques et réduire l'impact environnemental de nos activités.

01 MESURE DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Chez Arneo, nous pensons qu'une agence pérenne se doit de prendre en compte ses impacts environnementaux afin d'en maîtriser ses aspects et le cas échéant en réduire la teneur.


Pour se faire, nous nous devons de mesurer nos impacts afin d'avoir une vision globale de nos activités en matière environnementale. Cette mesure d'impact s'opère grâce à des bilans environnementaux clés :


 **Bilan carbone** : Chaque année, ce bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) est réalisé à l'échelle du groupe Mantu & décliné à l'échelle d'Arneo permettant d'identifier les sources d'impacts propres à notre agence. La méthode employée est également conforme aux exigences de la norme ISO 14064.


 **Impact du consulting** : Définit la mesure de l'impact carbone des activités de consulting chez nos clients et leur permet ainsi de les inclure dans leurs propres bilans carbone.

02 GREEN IT

Étant une agence digitale, nous nous devons également d'assurer que les produits et prestations que nous réalisons soient faites dans une approche durable. Une démarche implique une réduction de l'impact de notre environnement IT au sein d'Arneo et du groupe Mantu. Pour se faire, il a été mis en place différents leviers d'actions à l'échelle du groupe notamment sur la gestion des équipements IT qui représentent la majeure partie des impacts du numérique. Ainsi, différentes actions furent enclenchées sur l'année 2024 :

 Le passage de 100% des mobiles professionnels reconditionnés sur le périmètre de l'Europe.

 La mise en place d'un POC de réparation sur les périmètres de Lyon et Bruxelles pour les équipements professionnels

 L'allongement de la durée de la vie des PCs à 3 ans.

En parallèle nous développons une approche d'éco-conception des solutions IT qui, grâce à une méthodologie Green IT by design nous permet d'appréhender dès la phase de cadrage du besoin, les critères pour évaluer la construction responsable d'une solution. Cette méthodologie s'appuie sur des standards reconnus dans le domaine de l'éco-conception à l'instar du RGENS*, publié en 2024 par l'Arcep.

**Référentiel Général d'Éco-conception des Services Numériques*

Les objectifs de réduction CO₂ Mantu

À partir de 2020, Mantu a adopté un système de management intégré (SMI) sur les enjeux de l'environnement et de l'énergie, aligné sur les normes ISO 14001 et ISO 50001. L'objectif principal de ce système est de suivre et gérer l'empreinte environnementale de Mantu, conformément à sa politique de développement durable.

Nos objectifs de décarbonation ont été officiellement validés par la Science-Based Target Initiative (SBTi), une initiative mondiale qui accompagne les entreprises à fixer des objectifs climatiques ambitieux & conformes à l'Accord de Paris.

Les objectifs de décarbonation de Mantu furent définis avec une temporalité à court terme sur 2030 et un objectif Net-Zéro pour 2050.



2030

Réduire les émissions absolues de GES de portée 1 et 2* de

74,25 %

Réduire les émissions de GES de portée 3 de

-55 % /FR ETP

2050

Réduire les émissions absolues de GES de portée 1 et 2* de

-90 %

Réduire les émissions de GES de portée 3 de

-97 % /FTE

Pour atteindre cet objectif, Mantu déploie une stratégie de décarbonation qui couvre l'ensemble de ses sources d'impacts et la décline de manière annuelle dans une démarche d'amélioration continue.

01

PILIER

02



03



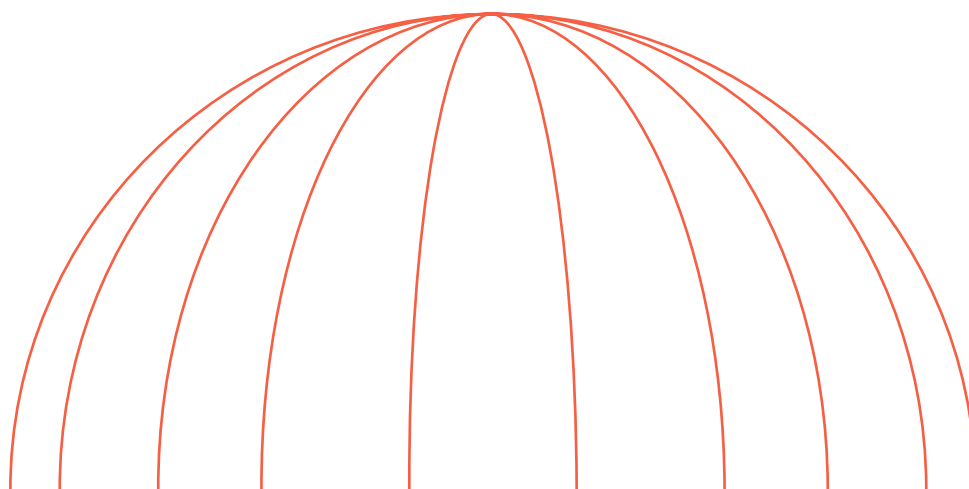
Pilier Social

Assurer un numérique équitable pour tous en promouvant une démarche d'accessibilité numérique.

En rejoignant le groupe Mantu, Arneo s'inscrit dans la démarche sociale d'un groupe international qui promeut des valeurs telles que la diversité culturelle et l'inclusion des employés. Ces valeurs sont retranscrites dans différentes actions issues du groupe et des entités qui la composent :

01 **MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES**

Afin de pouvoir permettre aux collaborateurs de s'investir sur des missions à impact positifs, le groupe Mantu a mis en place une plateforme de mécénat de compétence qui propose aux collaborateurs des missions et des projets sur lequel ils peuvent travailler durant des durées allant de quelques heures de travail à plusieurs jours sur leurs temps de travail.



Arneo s'engage également dans une démarche d'accessibilité numérique afin d'inciter la création de solutions digitales pensées pour tous et utilisables par tous. L'accessibilité numérique a pour vocation de rendre les contenus et services numériques compréhensibles et utilisables par les personnes en situation de handicap. Dans cette optique, nous avons développé une extension web qui permet de faciliter l'évaluation de pages web sur les critères du RGAA*. Cet outil permet l'automatisation de certains tests, le suivi de l'évaluation pour chaque critère sous format checklist et de faire une extraction des résultats pour réaliser une déclaration d'accessibilité.

Cet outil a été développé en open source ce qui permet un libre usage de l'outil mais également de son contenu.

**Référentiel Général d'Amélioration d'Accessibilité*

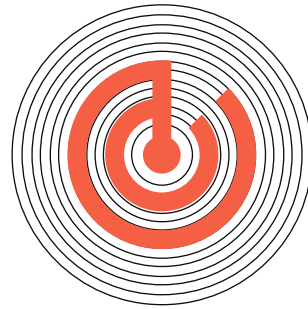
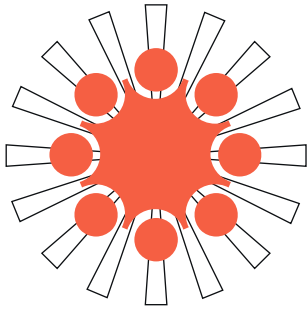


L'objectif du plug in RGAA checker est de faciliter la réalisation d'audit d'accessibilité en automatisation l'évaluation 20 à 30% des critères par un outil qui se veut collaboratif dans son usage et ses évolutions.

Jonathan Vallet

Développeur Frontend & référent accessibilité

Les initiatives Mantu en matière sociale

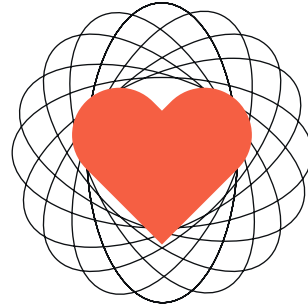
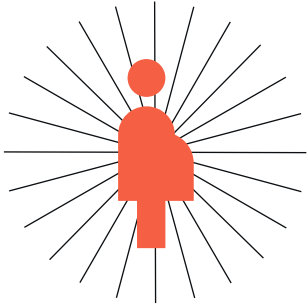


Gouvernance sociale

Le groupe a mis en place une gouvernance sociale, un nouvel organe décisionnel qui renforce l'impact de nos initiatives sociales en réunissant les directeurs des ressources humaines, du recrutement et du développement durable pour développer et affiner en collaboration nos politiques sociales.

Boîte à outils pour un recrutement inclusif

Réalisation d'une boîte à outils pour les recruteurs, visant à garantir que les processus d'embauche soient équitables et inclusifs.



Politique de congé parental

Mise en place d'une politique complète de congé parental, renforcée par le programme Mantu Parents Pathway, qui comprend un système de mentorat pour soutenir les nouveaux parents.

Célébration de la diversité et de l'inclusion

Organisation d'une série d'événements comprenant des conférences et des débats, parallèlement aux initiatives Open Up, pour sensibiliser à la diversité, à l'inclusion et à la santé mentale.

02

PILIER

03





Pilier Économique

Accompagner nos parties prenantes par l'implémentation de solutions vertueuses et résilientes tout en anticipant leurs futures obligations.

P

our qu'une démarche soit responsable, il faut que cette dernière soit pertinente et inscrite au regard de son maillage économique.

C'est pour cela que Arneo souhaite inscrire un impact positif de son activité au travers de son modèle d'affaire. Pour cela, nous accompagnons nos partenaires et clients dans la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux de leurs activités digitales.

Cette prise de conscience passe par l'intégration dans nos projets d'un volet sustainability dès le cadrage du besoin. Ainsi Arneo propose des ateliers projets à chacun de ses nouveaux clients afin que ces derniers identifient leurs enjeux sustainability et en priorisent l'engagement dans leurs besoins exprimés.

En parallèle, nous avons développé une offre sustainability axés sur les enjeux Numérique Responsable des organisations afin de mieux répondre aux sollicitations de nos clients. Cette offre qui se décline en 4 axes, couvre les différents leviers d'actions clés pour enclencher une approche responsable de son usage du digital. Cette offre permet également de prioriser les leviers d'actions entre eux selon le besoin de l'organisation.

“

Nous souhaitons être un réel support pour nos clients dans la prise en compte de leurs enjeux sustainability pour qu'ils aient les éléments nécessaires pour agir dessus.

Luc Varez
Account Manager

Accompagner nos clients pour qu'ils prennent en compte les enjeux responsables dans le déploiement de leurs solutions digitales :



01

SENSIBILISER :

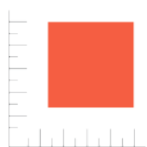
Les collaborateurs sur les enjeux liés au **réchauffement climatique** et à **l'impact du numérique**.



02

FORMER :

Les équipes internes (ensemble des parties prenantes : Tech / Designer / Chef de projets...) sur les bonnes pratiques de **l'éco-conception digitale**.



03

MESURER :

Auditer et diagnostiquer techniquement les plateformes pour mesurer leurs performances, leurs impacts environnementaux et **proposer des recommandations pour les optimiser**.

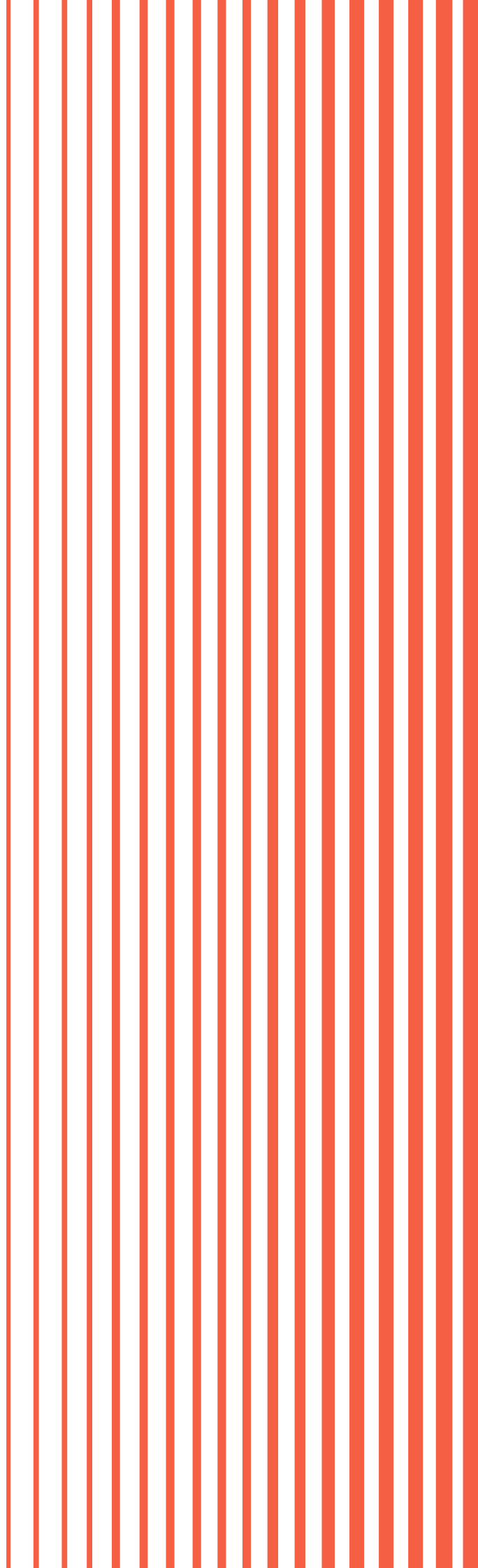


04

AMÉLIORER :

Implémenter ou accompagner la mise en œuvre de nos recommandations formulées à l'issue des audits.
Suivre et monitorer les gains !

04



Suivi de la mission

RAPPEL

La notion de « société à mission », introduite par la loi Pacte en 2019, permet à une entreprise commerciale d'intégrer dans ses statuts sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux auxquels elle doit consacrer de véritables moyens et assurer un suivi régulier.

Afin de suivre la mise en œuvre de la raison d'être, un comité de mission doit être mis en place et dont le rôle est de challenger les décisions de l'entreprise pour ainsi vérifier régulièrement que celles-ci soient conformes à sa raison d'être.

Enfin, chaque année, la société à mission doit réaliser un audit avec la participation d'un Organisme Tiers Indépendant (OTI) qui est chargé de la vérification de l'exécution des objectifs.



“

La responsabilité est une affaire de conviction. La nôtre est de défendre un modèle de sobriété respectueux du bien commun : plus rentable, plus collaboratif, plus durable.

RAISON D'ÊTRE

La raison d'être de la Société est : la responsabilité est une affaire de conviction. La nôtre est de défendre un modèle de sobriété respectueux du bien commun : plus rentable, plus collaboratif, plus durable. Pour vous, nous et la planète.

La Société entend également générer un impact social, sociétal et environnemental positif et significatif dans l'exercice de ses activités.

En particulier, les objectifs sociaux et environnementaux que la Société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité, au sens du 2° de l'article L..210-10 du code de commerce, sont les suivants :

- ☀ Informer, sensibiliser, accompagner durablement, donner les moyens à nos clients de développer des solutions numériques utiles, responsables, inclusives, plaçant l'utilisateur au centre.
- ☀ Concevoir nos services numériques en veillant à minimiser leur impact sur l'environnement, à la souveraineté numérique, et à une utilisation raisonnée des ressources.
- ☀ Prendre soin de nos collaborateurs, pour qu'ils puissent également eux-mêmes prendre soin de nos clients et partenaires, avec expertise, fluidité et convivialité.
- ☀ Travailler à créer et partager les nouveaux codes du numérique de demain.

Dans le cadre de cette démarche, le Président s'engage à prendre en considération les conséquences sociales, sociétales et environnementales de ses décisions sur l'ensemble des parties prenantes de la Société, et les conséquences de ses décisions sur l'environnement.

Rétrospective

Juin

Élaboration de la première version de la raison d'être et des Objectifs Statutaires d'Entreprises (OSE)

Septembre

Validation de la raison d'être et des OSE par le comité de mission

Avril

Enregi
au gre
de con
que so

2021

2022

2023

Janvier

Arneo définit une stratégie annuelle Sustainability en accords avec ses OSE

Février

Déclinaison des objectifs statutaires en objectifs opérationnels

Mars

Conclusion de l'OTI & publication du rapport de société à mission

2025

2024

Novembre

Planification de l'audit de société à mission sur l'exercice 2024

Juin


Arneo se lance dans l'obtention du label Numérique Responsable niveau 2

Mars

Relance du comité de mission à la suite de l'intégration au groupe Mantu

il
strement d'Arneo
ffe du tribunal
mmerce en tant
ociété à mission

Le comité de mission



Arneo a mis en place son comité en vertu de la loi PACTE afin de suivre l'exécution de la mission de l'agence et de ses engagements. Constitué en 2021, il est composé de membres externes et internes.

Son rôle est de suivre l'avancée des objectifs statutaires et leurs déclinaisons opérationnelles et ainsi s'assure qu'Arneo déploie les moyens nécessaires pour atteindre sa mission.

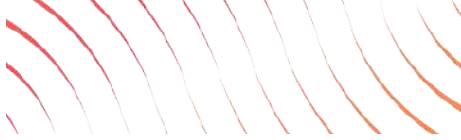
Il vient également challenger la démarche responsable d'Arneo pour maintenir une amélioration continue tout en enrichissant cette dernière.

Ce comité se réunit de manière trimestrielle et se compose de 8 membres. Sa constitution est prévue pour qu'une pluralité d'acteurs y soient représentés (client, acteur de la communication, ESN...) ainsi que les acteurs clés au sein d'Arneo.

L'animation de ces comités est assurée par le référent RSE.



Arnaud de Saint Simon
Président du comité de mission



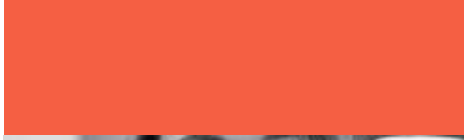
Christophe Clouzeau
Expert éco-conception, Temesis



Stéphanie Pitet
Associée fondatrice, Pitchville



Ouassima Zakraoui
Manager to Phygital, Renault



Auranne Ars
Directrice Sustainability, Mantu



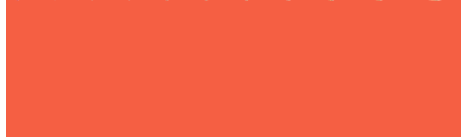
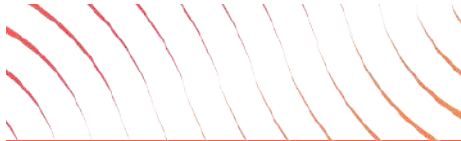
Jérôme Deshaie
CEO de l'agence, Arneo




Rémi Boscari
Manager du département consulting, Arneo



Raphaël Gabach
Responsable RSE & NR, Arneo






La mission d'Arneo






Arneo a donc axé sa mission en 4 objectifs sociaux étendus qui ont pour vocation d'être la ligne directrice pour le développement des activités de l'agence.

Ces objectifs globaux viennent garantir la réalisation de la mission d'Arneo de façon optimale et transparente.




01 **Informier, sensibiliser, accompagner durablement nos clients**

-  Maintenir les méthodes collaboratives
-  Accompagner les démarches RSE numérique client
-  Privilégier les circuits courts (fournisseurs)





02 **Concevoir des services numériques responsables**

-  Maîtriser l'impact environnemental des prestations d'Arneo
-  Éco-concevoir nos projets
-  Faire la promotion du digital responsable par l'exemple

03 **Prendre soin de nos collaborateurs avec expertise et convivialité**

-  Développer les compétences et l'employabilité
-  Assurer la Qualité de Vie au Travail des collaborateurs notamment l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle
-  Permettre l'engagement solidaire des collaborateurs

04 **Travailler à créer et partager le numérique de demain**

-  Faciliter la prise en compte des enjeux sustainability du web
-  Devenir un membre actif d'un écosystème engagé
-  Contribuer à la formation des acteurs de demain
-  Intervenir auprès du milieu professionnel du NR

MISSION

01



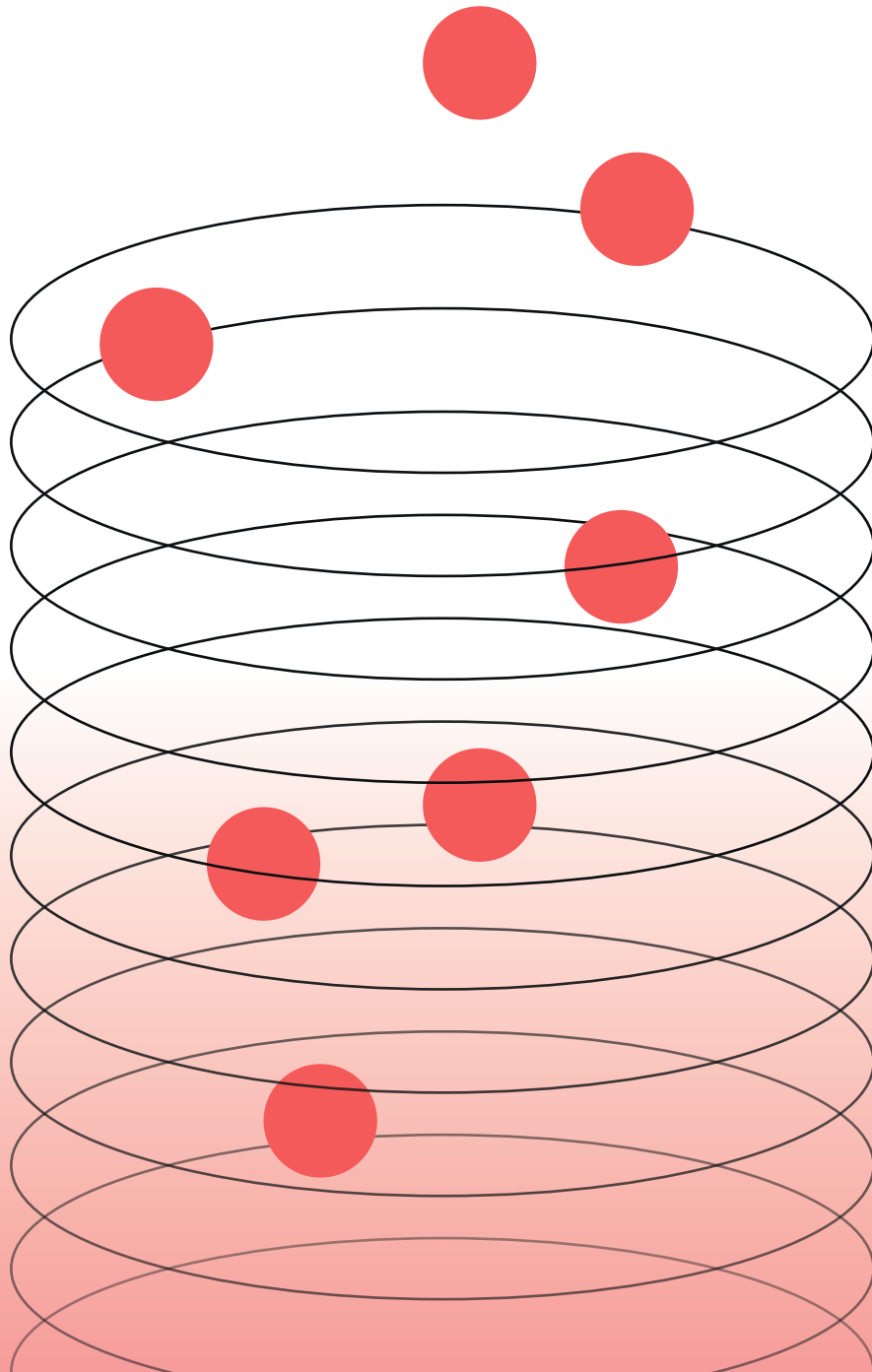
02

Informé, sensibiliser,
accompagner
durablement
nos clients

MISSION 01.1

INFORMER, SENSIBILISER, ACCOMPAGNER
DURABLEMENT NOS CLIENTS

Maintenir les méthodes collaboratives



Chez Arneo, nous avons la volonté de travailler en toute transparence avec nos parties prenantes et notamment nos clients.

Pour maintenir la qualité de nos prestations, nous effectuons une enquête de satisfaction client chaque année afin que ces derniers nous fassent leurs retours et ainsi, que nous les intégrions dans l'évolution de nos prestations.

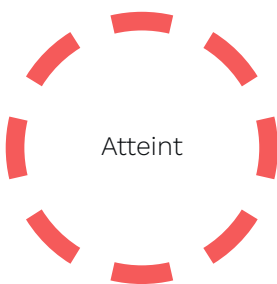
Notre objectif est de maintenir une relation de confiance pérenne avec nos clients et également de garantir un accompagnement dans le temps.

Nous nous fixons donc des objectifs sur notre taux de fidélisation qui est un indicateur de nos bonnes relations avec nos clients sur la durée.

50 %
de participations

93 %
des clients très satisfait
des prestations

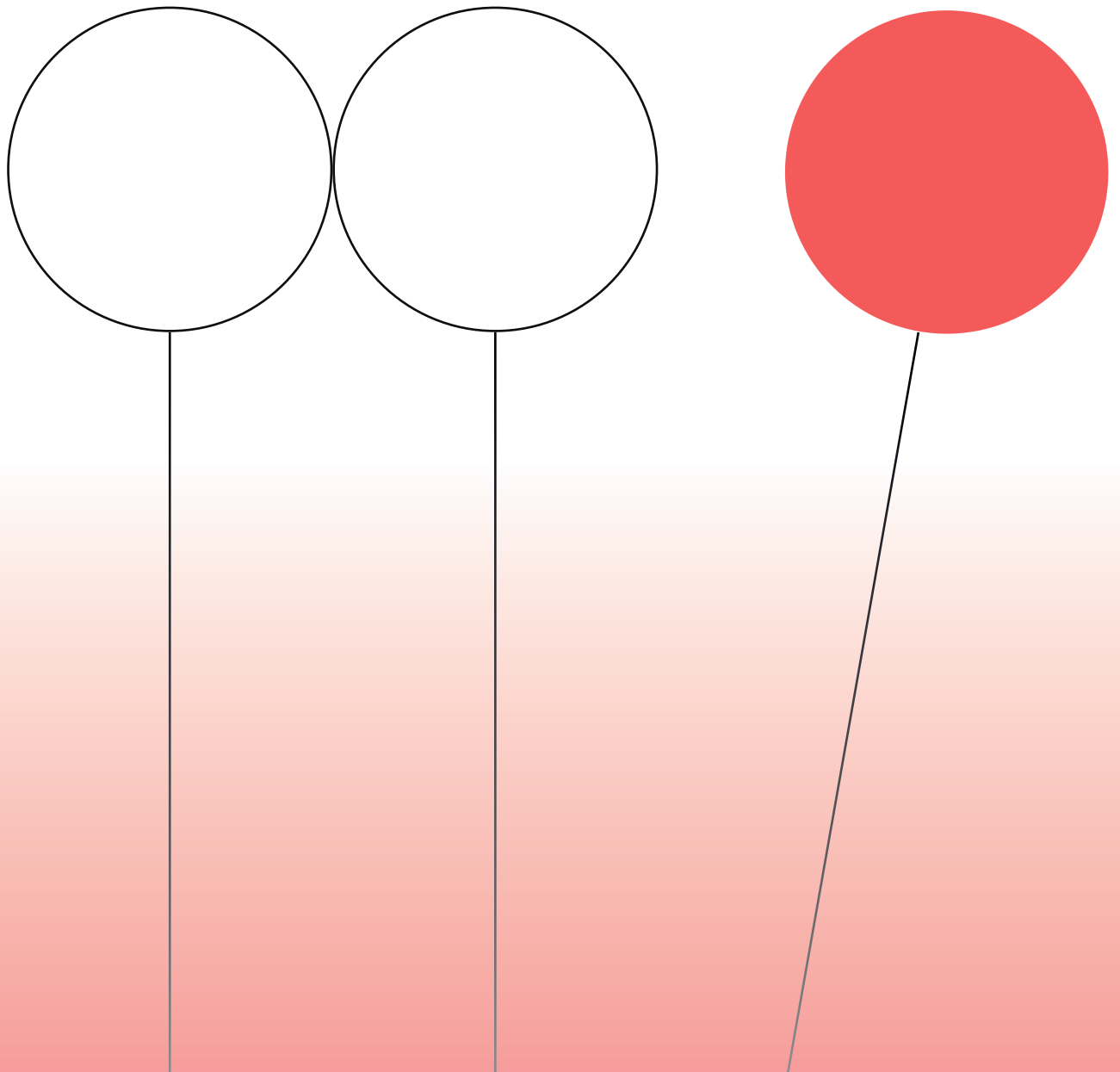
>55 %
des clients ont les sujets
à impact comme un enjeu
stratégique

KPIs	Résultats 2025	Statuts	Objectifs 2026
<p>Satisfaction client à partir d'une grille d'évaluation.</p> <p>Taux de fidélisation client (> de 2 ans).</p>	<p>Réalisation d'une enquête de satisfaction.</p> <p>Un taux de fidélisation client de 4 ans.</p>	 <p>Atteint</p>	<p>Réaliser 1 enquête satisfaction /an.</p> <p>Avoir un taux de fidélisation client de 2 ans (moyenne).</p>

MISSION 01.2

**INFORMER, SENSIBILISER, ACCOMPAGNER
DURABLEMENT NOS CLIENTS**

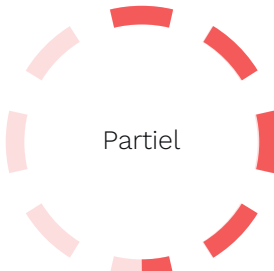
Accompagner les démarches RSE & IT de nos clients



En tant que société à mission, nous pensons qu’avoir un impact positif dans nos activités passe par la prise de conscience de ces enjeux par nos clients et acteurs commerciaux.

Pour cela, nous avons développé notre offre sustainability afin de cibler l’axe Numérique Responsable auprès de nos clients pour favoriser la prise en compte de ces enjeux dans les phases d’avant-vente.

Nous souhaitons systématiser aussi la définition d’engagements Sustainability dans le cadre des projets par une identification puis priorisation des enjeux par nos clients sur leurs besoins. Ainsi, chaque client définit ses objectifs dans le cadre d’atelier et l’agence assure un suivi de ces objectifs tout le long de la prestation.

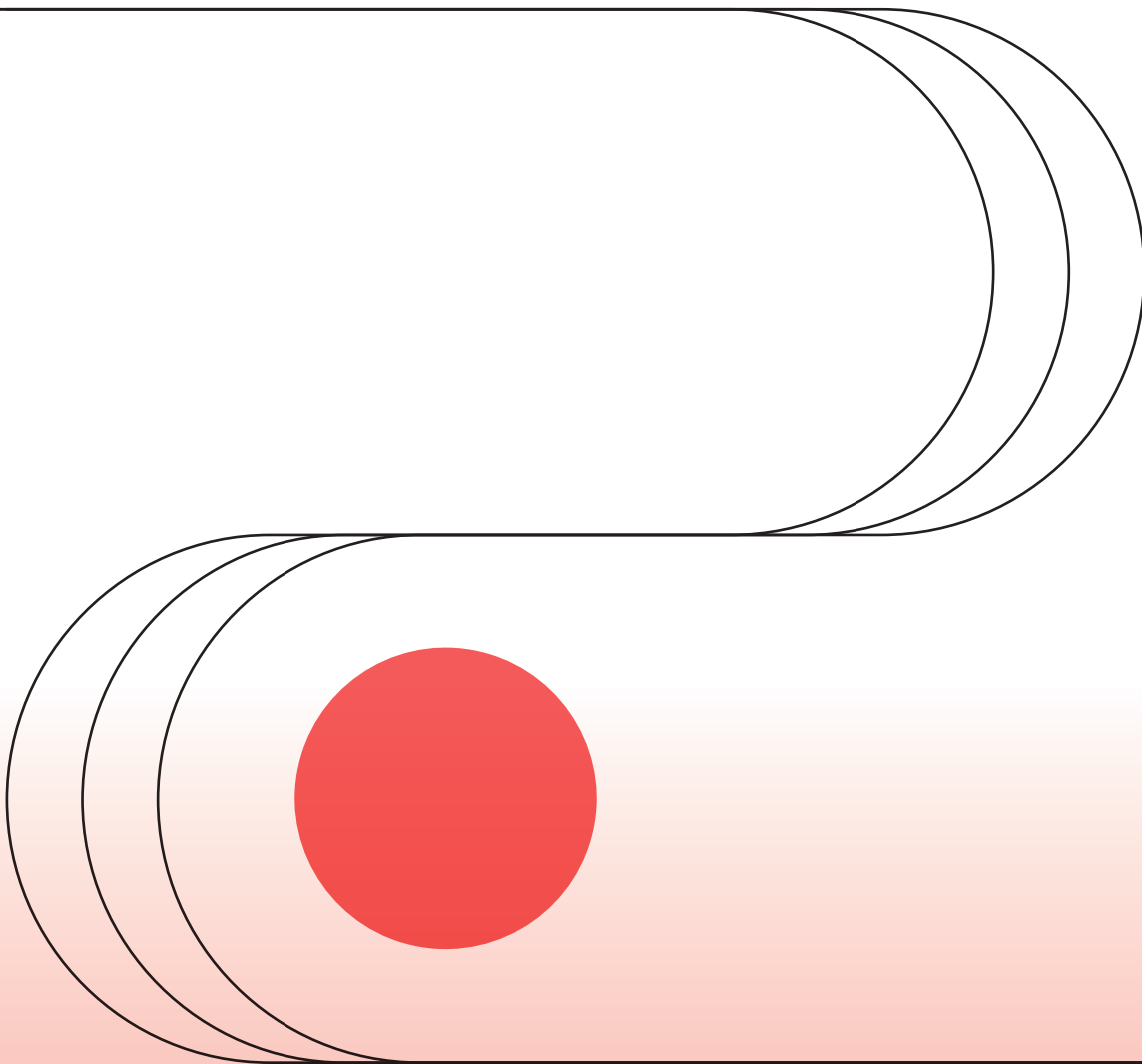
KPIs	Résultats 2025	Statuts	Objectifs 2026
Nombre de RDV clients et nombre de sollicitations. Sessions d’atelier NR client réalisés.	40% des projets éligibles ayant fait l’objet d’un atelier sustainability.	 Partiel	60% des projets éligibles ayant fait l’objet d’un atelier sustainability.

MISSION 01.3

**INFORMER, SENSIBILISER, ACCOMPAGNER
DURABLEMENT NOS CLIENTS**

Privilégier les circuits courts

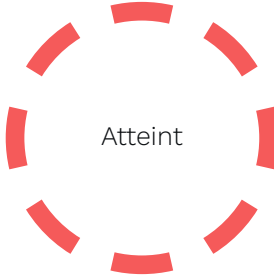
(fournisseurs)



A fin de prendre en compte l'ensemble du cycle de vie de nos produits & services, nous impliquons nos fournisseurs et prestataires afin de définir les différents impacts de nos activités et agir dessus.

Pour cela, nous voulons renforcer nos relations avec nos hébergeurs afin que ces derniers nous partagent différents indicateurs et données environnementales pour les inclure dans l'impact de nos prestations et ainsi définir les leviers d'actions clés.

Cette visibilité de la performance environnementale de nos fournisseurs nous permettra ainsi de mieux conseiller nos clients dans le choix et le type d'hébergement souhaité.

KPIs	Résultats 2025	Statuts	Objectifs 2026
- % des hébergements à proximité (locale, nationale). - Suivi des mesures hébergeurs (PUE, WUE, REF...).	90% des DCs en local (France) ou proximité (limitrophe, UE).	 Atteint	90% des DCs en local (France) ou proximité (limitrophe, UE).

01

MISSION

02



03

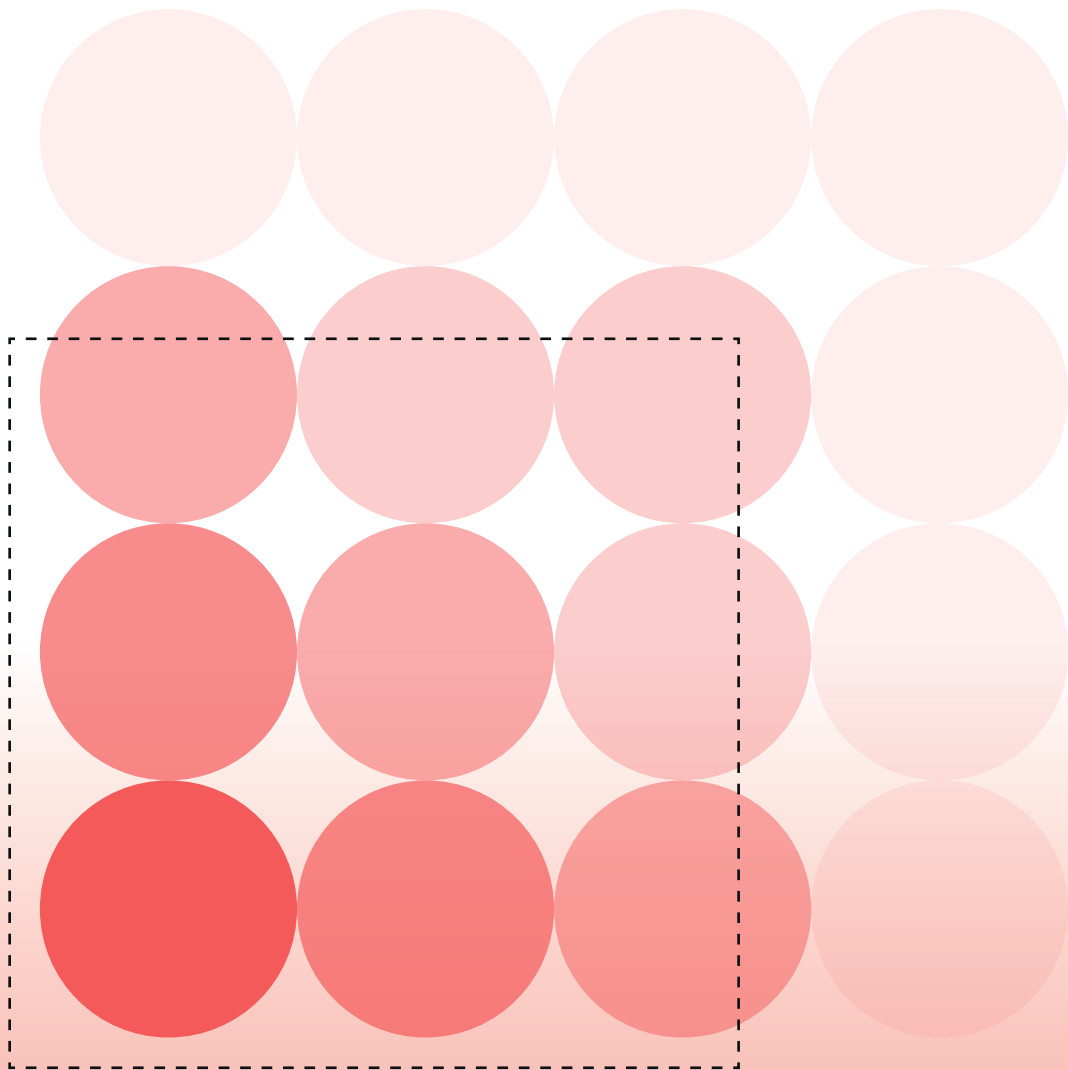


Concevoir des services numériques responsables

MISSION 02.1

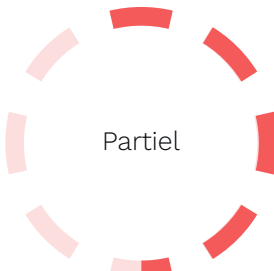
**INFORMER, SENSIBILISER, ACCOMPAGNER
DURABLEMENT NOS CLIENTS**

**Maitriser l'impact
environnemental
des prestations d'Arneo**



A fin de couvrir l'ensemble de nos scopes d'émissions, nous souhaitons définir l'impact de nos prestations de consulting au sein de l'agence. Cette mesure sera mise à disposition de nos clients pour que ces derniers puissent en être informé et leurs permettre de consolider leurs propres reporting carbone. Cette mesure est réalisée grâce à un outil développé par le groupe Mantu et dont la méthodologie est alignée sur la norme ISO 14064.

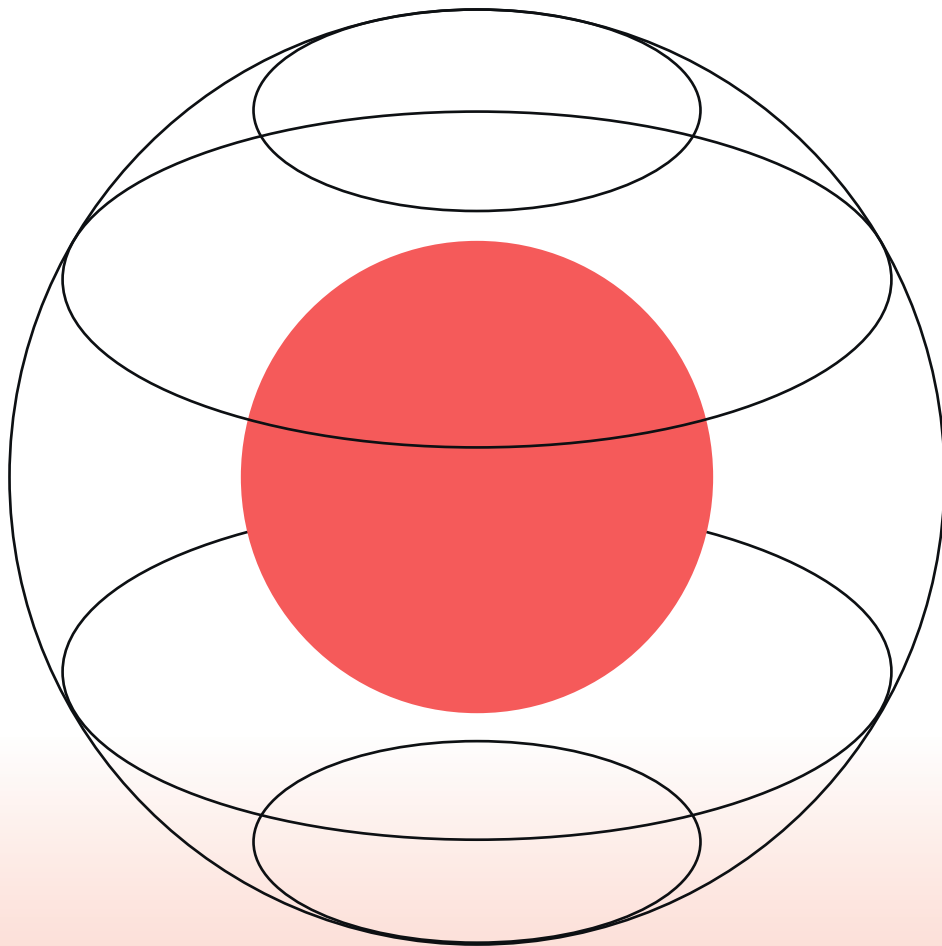
Arneo s'engage à mesurer ses impacts avec une revue annuelle pour permettre de proposer des solutions plus durables auprès de ses clients en s'alignant aux règles de la taxonomie européenne. En 2024, 15% de nos projets éligibles étaient alignés à la taxonomie UE et nous avons la volonté d'accroître ce résultat.

KPIs	Résultats 2025	Statuts	Objectifs 2026
Bilan CO ₂ moyen d'une prestation Arneo (consulting). % des projets évalués aux critères taxonomie UE.	5 prestations consulting mesurées en CO ₂ . 40% des projets 2024 éligibles & alignés à la Taxonomie UE.	 Partiel	50 % de prestations consulting mesurées en co ₂ . 60% des projets éligibles alignés à la taxonomie UE.

MISSION 02.2

CONCEVOIR DES SERVICES NUMÉRIQUES
RESPONSABLES

Éco-concevoir nos projets

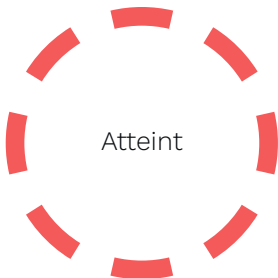


De la conception à l'hébergement, nous souhaitons que l'éco-conception soit le fil conducteur de nos solutions en y intégrant à chaque étape de leurs conceptions des critères reconnus et pensés dès l'expression du besoin client.

En ce sens, nous avons développé une méthodologie qui intègre de façon automatique les aspects d'éco-conception. Cette méthodologie se base sur les critères du RGENS* en tant que standard national reconnu.

Implémenté chez Arneo en 2024, cette méthodologie a pour vocation d'être intégrée à chaque nouveau projet de façon systématique grâce à des ressources internes et ainsi, garantir un seuil minimal d'éco-conception des solutions conforme au RGENS.

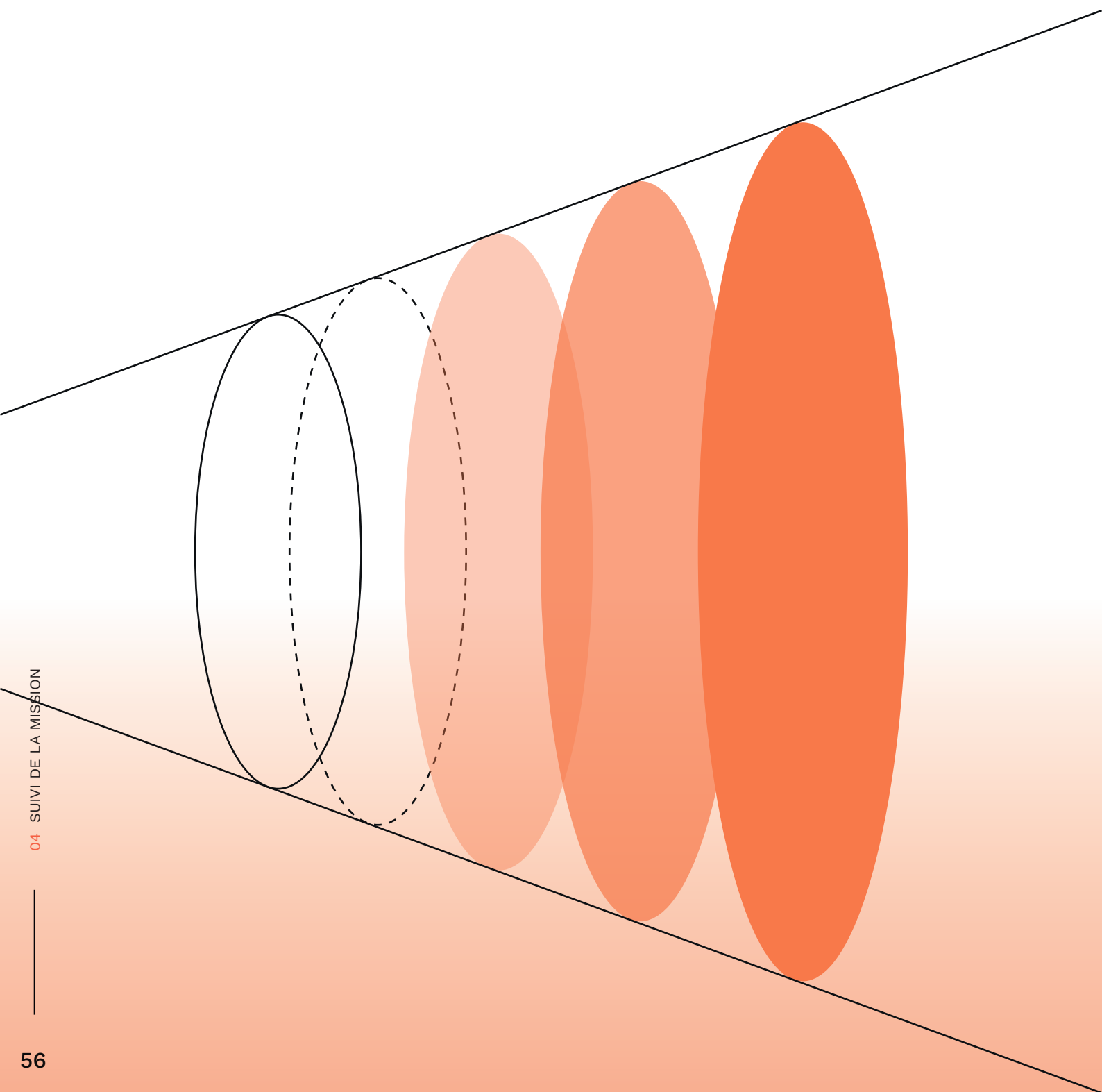
**Référentiel Général d'Éco-conception des Services Numérique*

KPIs	Résultats 2025	Statuts	Objectifs 2026
% de projets conformes à la méthode green IT by design.	Assurer que 40% des nouveaux projets soient conforme à la méthode.	 Atteint	Assurer que 40% des nouveaux projets soient conforme à la méthode.

MISSION 02.3

CONCEVOIR DES SERVICES NUMÉRIQUES
RESPONSABLES

Faire la promotion du digital responsable par l'exemple





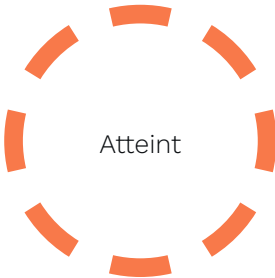
fin d'appliquer les règles que nous prônons, nous souhaitons faire du site de l'agence Arneo, une vitrine de notre volonté de développer des solutions web durables et accessibles.

Pour cela, nous avons intégré dans le cahier des charges de notre nouveau site, des objectifs en matière d'éco-conception afin que ce dernier soit en conformité avec le RGENS.

Dans le cadre réglementaire, nous travaillons aussi sur la déclaration d'accessibilité en intégrant les critères du RGAA** afin que le site soit partiellement conforme avec un niveau de conformité de 70%.

Ce nouveau site fera donc l'objet d'une amélioration continue afin que les objectifs éco-conception et accessibilité soient inscrits et suivis durant les évolutions de version de notre site web.

**Référentiel Général de l'Amélioration de l'Accessibilité.

KPIs	Résultats 2025	Statuts	Objectifs 2026
% score RGENS du site de l'agence. % score RGAA du site de l'agence.	70% de conformité au RGAA. 43% de conformité au RGENS.		75% de conformité au RGAA. 60% de conformité au RGENS.

02

MISSION

03



04

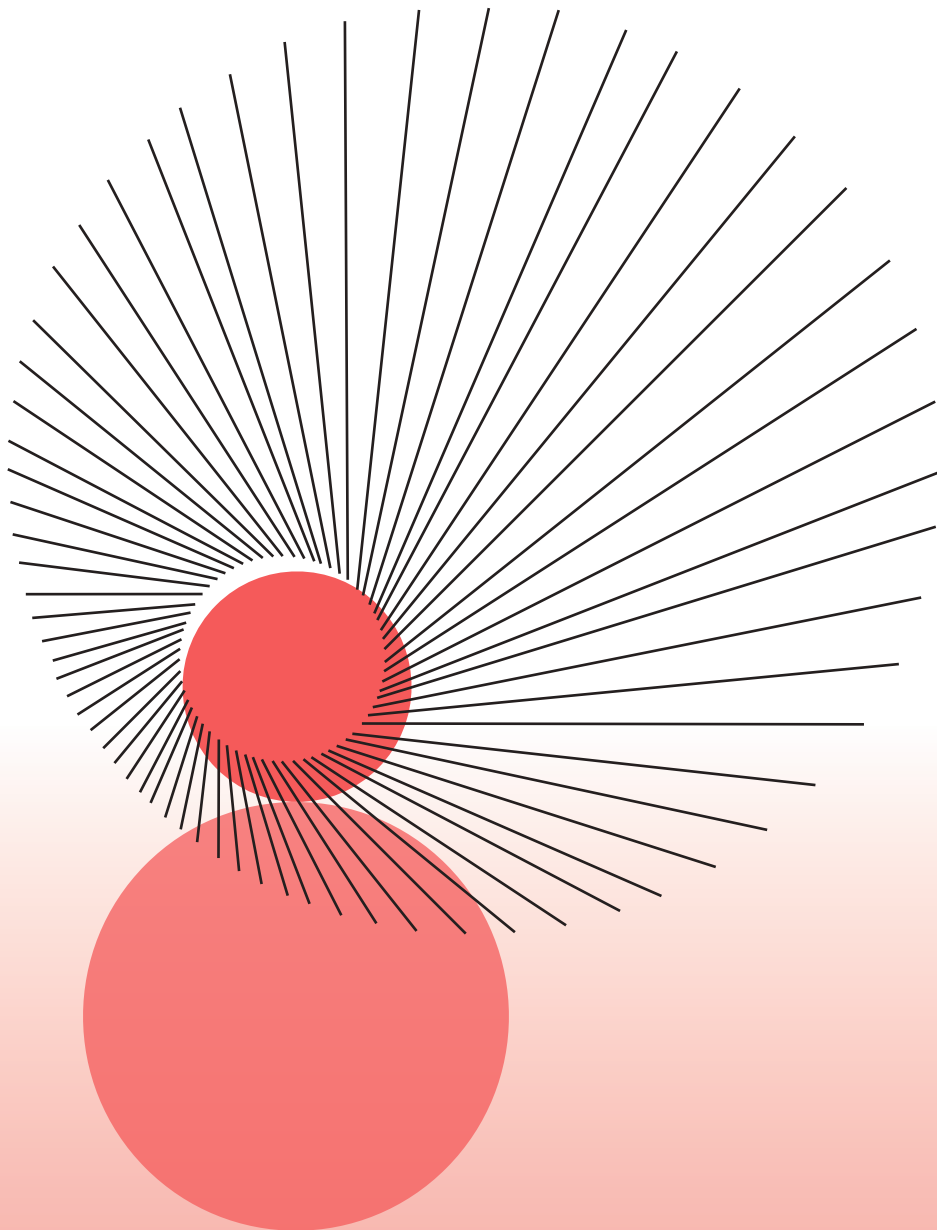
Prendre soin de
nos collaborateurs
avec expertise
et convivialité



MISSION 03.1

**PRENDRE SOIN DE NOS COLLABORATEURS
AVEC EXPERTISE ET CONVIVALITÉ**

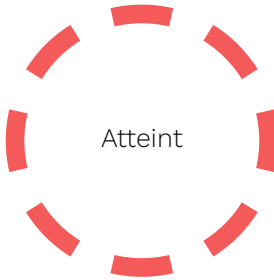
Développer les compétences et l'employabilité



Afin que la transformation durable d'Arneo soit une affaire de tous, l'implication des collaborateurs est un vecteur indispensable pour sa mise en œuvre. Pour se faire, il est nécessaire de donner les éléments de compréhension aux collaborateurs afin que ces derniers puissent les appliquer dans leurs quotidiens et connaissent les outils et les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Cela se traduit par un objectif sur la réalisation de sessions de sensibilisations (plénière sustainability, ateliers, onboarding) ainsi que des sessions de formations (masterclass par département de l'agence).

L'objectif est d'ainsi assurer une compréhension du Numérique Responsable par les collaborateurs ainsi qu'une montée en compétence des différents métiers qui composent notre agence.

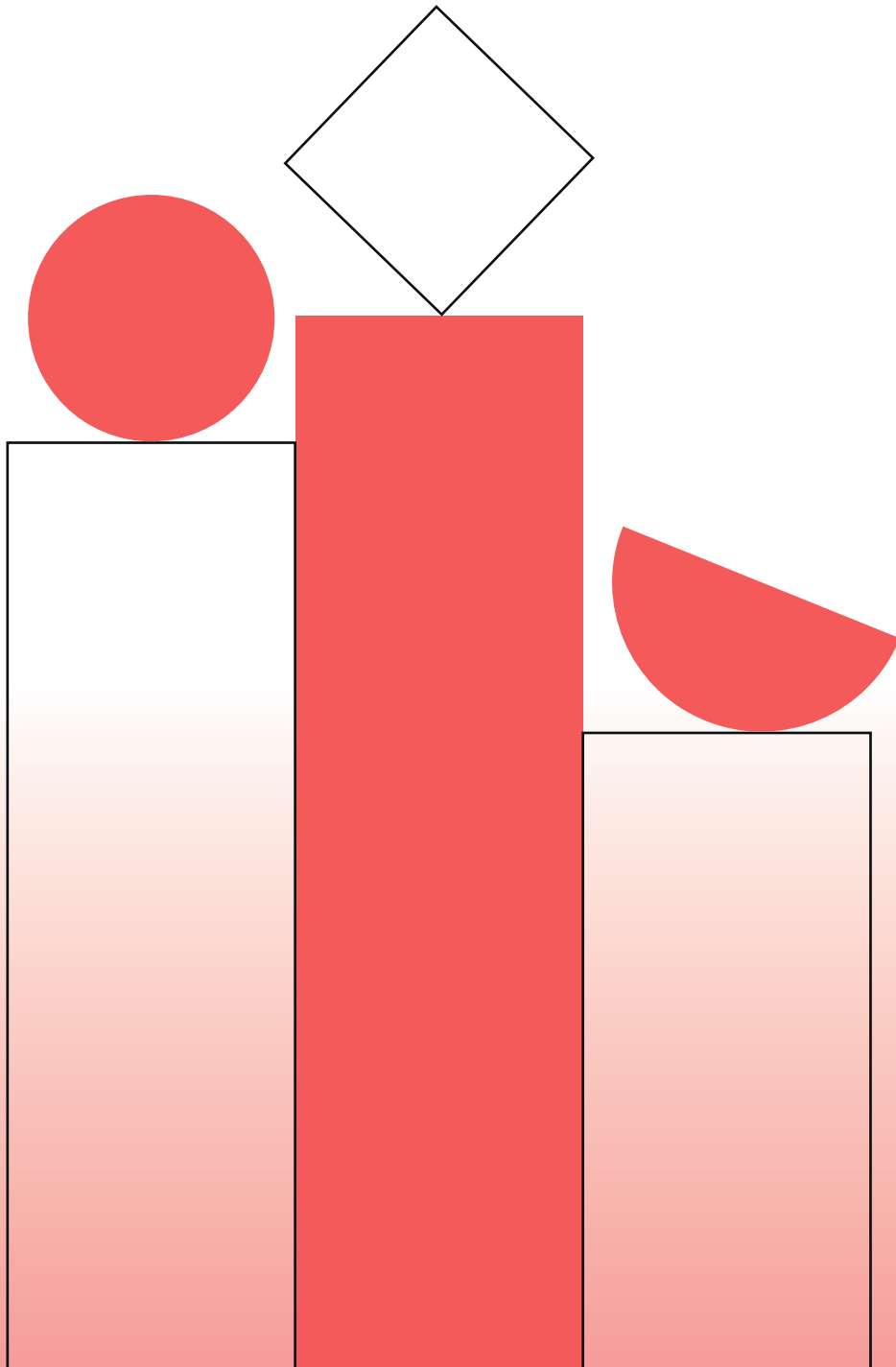
KPIs	Résultats 2025	Statuts	Objectifs 2026
% des collaborateurs ayant été formés. % des collaborateurs ayant été sensibilisés.	75% des collaborateurs qui ont suivi une session de sensibilisation et de formation.		90% des collaborateurs qui ont suivi une session de sensibilisation et de formation.

MISSION 03.2

**PRENDRE SOIN DE NOS COLLABORATEURS
AVEC EXPERTISE ET CONVIVIALITÉ**

Assurer la Qualité de Vie au Travail des collaborateurs

notamment vie professionnelle / personnelle

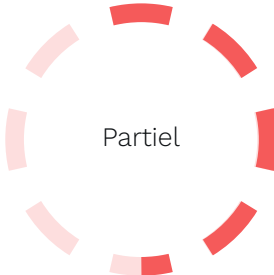


Prendre soin de ses collaborateurs implique de leur garantir un environnement de travail sain afin que ces derniers puissent exercer leurs expertises dans des conditions de travail optimales.

Pour cela, nous avons développé une politique de télétravail flexible pour s'adapter aux contraintes des collaborateurs tout en assurant un équilibre vie personnelle / professionnelle notamment avec le respect du droit à la déconnexion.

Pour cela, nous surveillons des indicateurs comme le turnover pour suivre l'épanouissement et la rétention des talents au sein de l'agence.

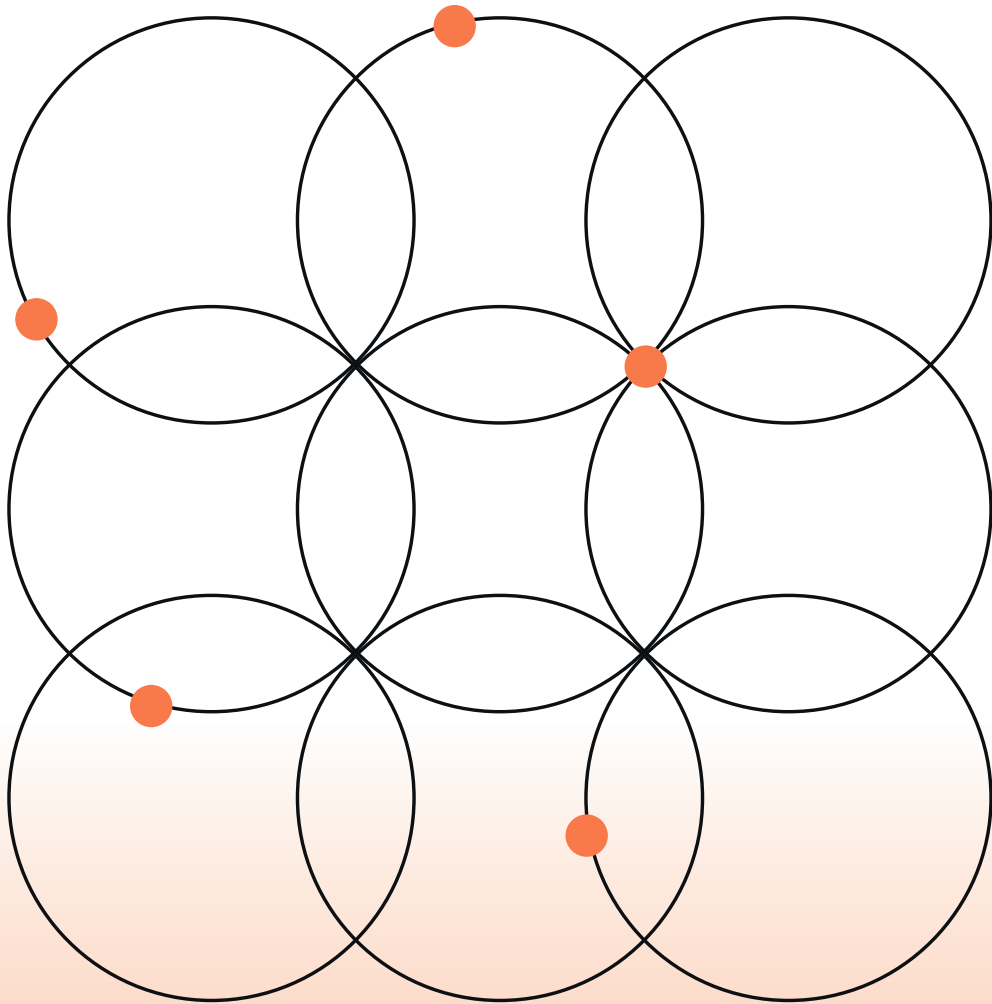
Enfin nous réalisons de façon bimensuelle des enquêtes de satisfactions auxquelles les collaborateurs doivent répondre. Ces enquêtes facilitent la remontée d'alerte RH qui font automatiquement l'objet d'un suivi et de mesure corrective le cas échéant.

KPIs	Résultats 2025	Statuts	Objectifs 2026
% Turnover. Enquête mensuelle de satisfaction. Nombre d'alerte RH remontée.	<ul style="list-style-type: none"> - Partie F/H de 45%/55%. - 100% des points d'alertes RH ont fait l'objet de mesure de suivi. - 94% de satisfaction collaborateur sur les projets. 	 <p>Partiel</p>	S'efforcer de réduire le turn over afin de s'aligner sur la moyenne du marché.

MISSION 03.3

**PRENDRE SOIN DE NOS COLLABORATEURS
AVEC EXPERTISE ET CONVIVIALITÉ**

Permettre l'engagement solidaire des collaborateurs



Nous considérons chez Arneo que chacun peut s'impliquer à son niveau via des initiatives responsables. Comme moyen d'expression de cette volonté, nous faisons la promotion de missions de mécénat de compétences auprès de nos collaborateurs afin qu'ils s'engagent sur des missions à impact positif.

En effet, le groupe Mantu a mise en œuvre une plateforme de mécénat de compétences sur laquelle tout collaborateur peut consulter les différentes missions et se positionner dessus en s'impliquant sur ces horaires de travail. Ainsi, chaque collaborateur qui est en inter-contrat ou inter-projet, peut contribuer à des initiatives associatives et bénévoles.

Arneo veut soutenir cette démarche en faisant la promotion de cette plateforme qui repose sur le volontariat et le choix des collaborateurs à s'impliquer plus en avant dans les sujets RSE des associations.

13

collaborateurs inscrit sur la plateforme

3

missions effectués

128 H

d'engagées

KPIs	Résultats 2025	Statuts	Objectifs 2026
<p>Nombre d'action de promotion mécénat de compétence.</p> <p><i>Suivi complémentaires :</i> Nombre de missions ciblant les métiers du web.</p> <p>Nombre d'heures allouées au mécénat.</p>	<p>Assurer une promotion récurrente sur le mécénat de compétences.</p> <p>Réaliser un point de présentation dans les réunions d'agence.</p>	 <p>Atteint</p>	<p>Continuer la promotion du mécénat de compétences.</p> <p>Definir un programme de mécénat local en collaboration avec le groupe Mantu</p>


03



MISSION

04



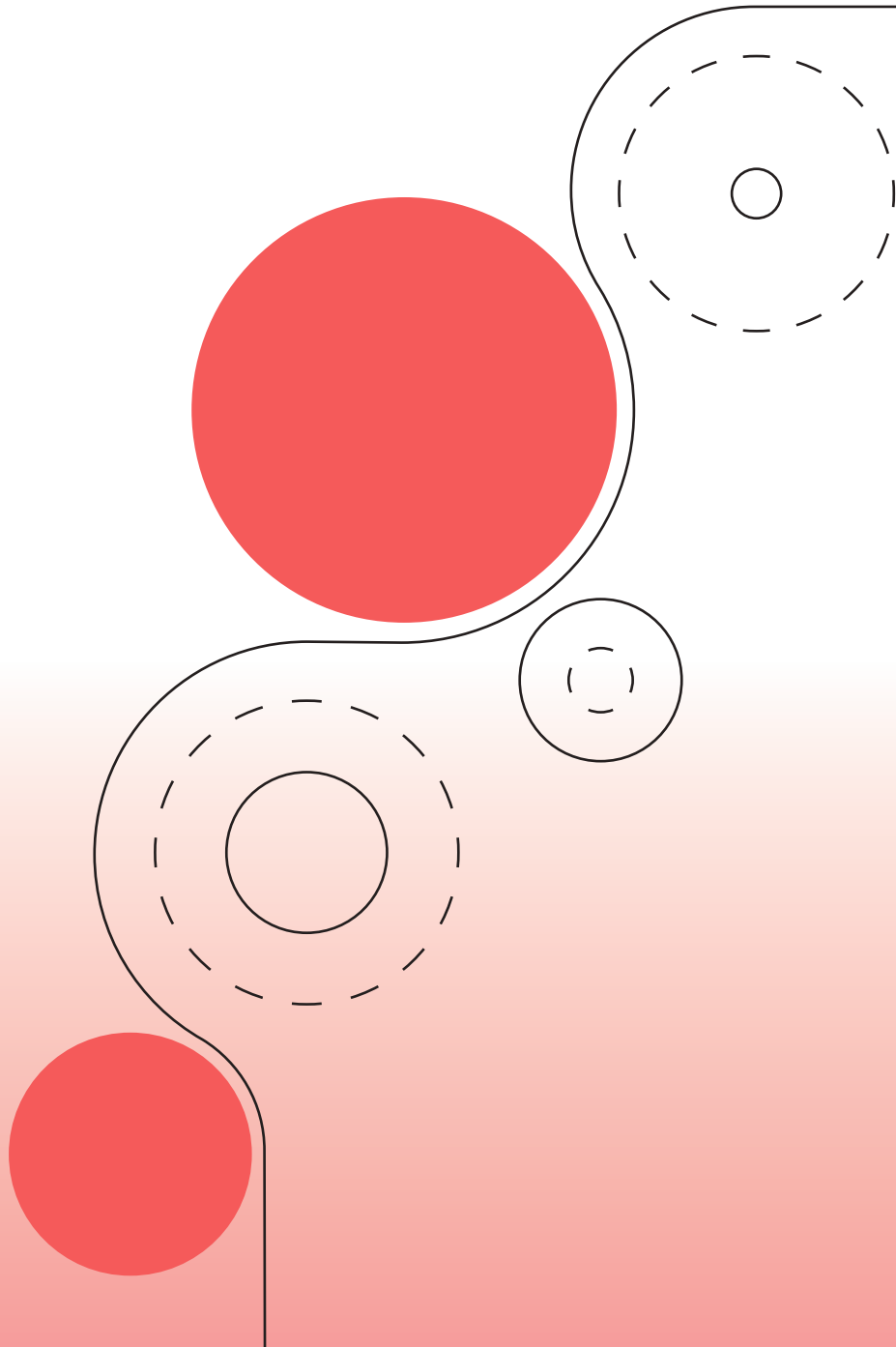


Travailler à créer et partager le numérique de demain

MISSION 04.1

TRAVAILLER À CRÉER ET PARTAGER
LE NUMÉRIQUE DE DEMAIN

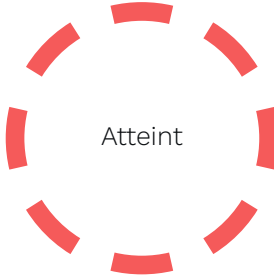
Faciliter la prise en compte des enjeux sustainability du web



Nous souhaitons que chaque acteur puisse appréhender ses propres enjeux sustainability autour de ses solutions web.

Pour cela, nous mettons des outils en libre accès comme un url checker qui permet d'évaluer la performance environnementale d'un url web en se basant sur une vingtaine d'indicateurs. Ces critères que l'on retrouve dans d'autres outils existants (Pagespeed, Eco Index, ecometer), permet d'avoir une première vision de la performance environnementale de ses pages web en restant une analyse partielle de l'éco-conception d'une page web.

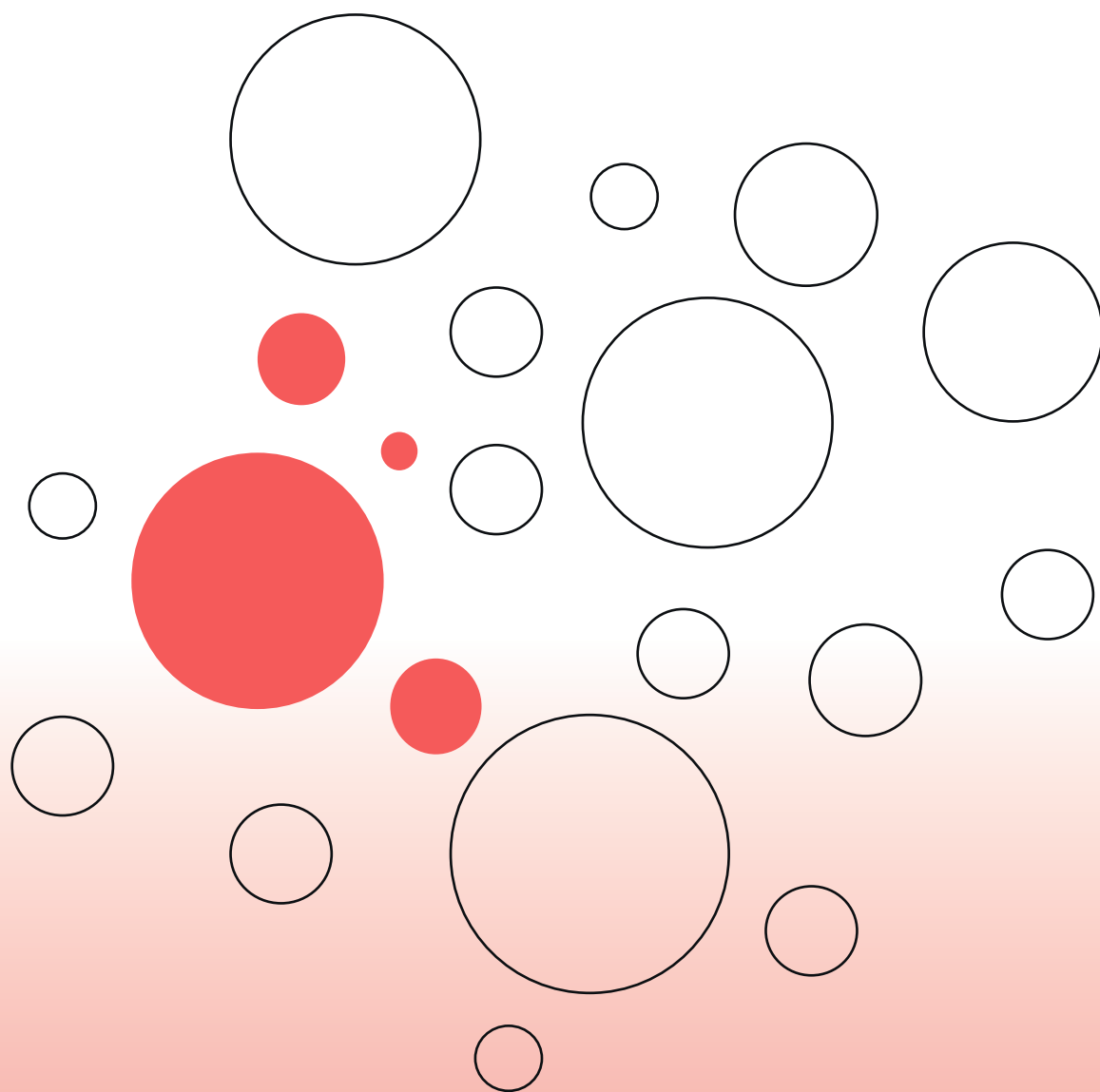
Arneo s'inscrit dans une politique favorisant le recours aux technologies issues de l'open source. Nous avons développé notamment une extension web permettant de faciliter la réalisation des audits accessibilité sur la base du RGAA. Extension web en open source, cette dernière évolue via les retours utilisateurs et peut être réutilisée via GitHub.

KPIs	Résultats 2025	Statuts	Objectifs 2026
% critères RGAA automatisés ou ayant fait l'objet d'un travail de facilitation.	30% critères RGAA automatisés ou ayant fait l'objet d'un travail de facilitation.	 Atteint	Maintenir les objectifs d'automatisation des critères. creuser l'apport de l'IA dans l'analyse de certains critères et tests à réaliser

MISSION 04.2

TRAVAILLER À CRÉER ET PARTAGER
LE NUMÉRIQUE DE DEMAIN

Devenir un membre actif d'un écosystème engagé



L'un des objectifs d'Arneo est d'intégrer un écosystème d'acteur engagé afin d'y partager et contribuer aux réflexions autour du Numérique Responsable.

Pour se faire, nous avons renouvelé en 2024 notre adhésion à l'Institut du Numérique Responsable (INR) qui regroupe plus de 158 adhérents participants à une dizaine de groupes de travail dédiés sur le Numérique Responsable.

Par telles initiatives, Arneo souhaite dynamiser sa participation autour des thématiques responsables du web et permettre la mutualisation des expertises autour des problématiques NR actuelles.

C'est pour cela que nous souhaitons une implication annuelle à l'échelle d'une participation à 2 groupes de travail externes.

1
referentiel IA
responsable actualisé

2
partenariats avec des
organismes engagées

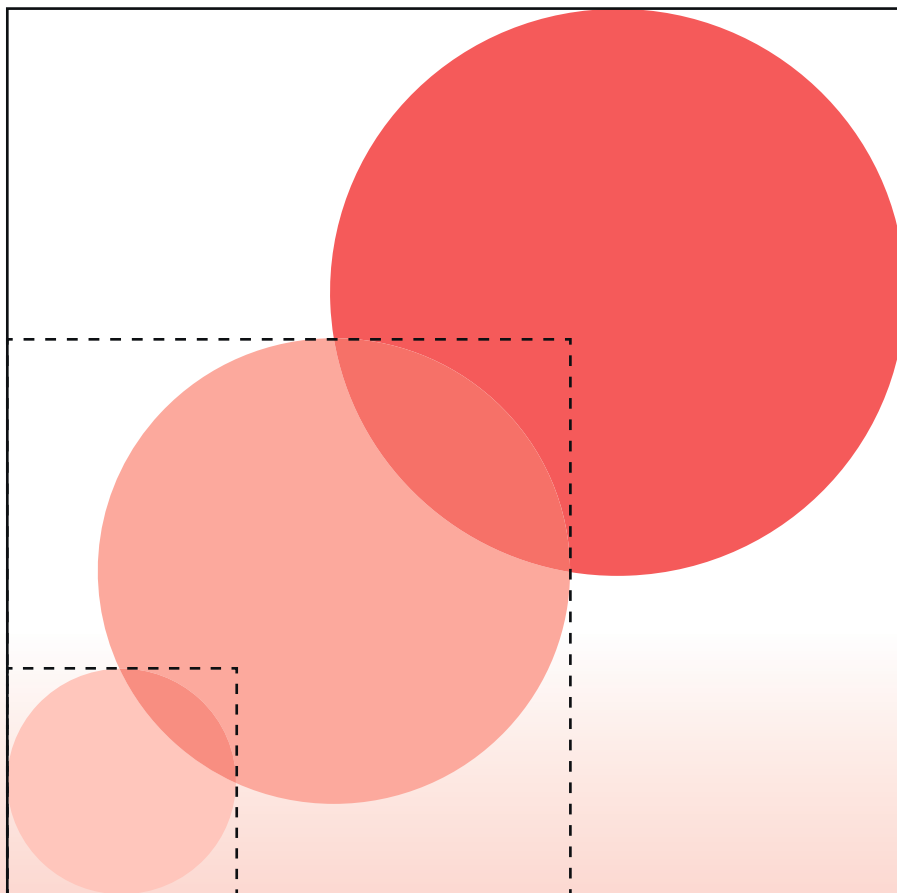


KPIs	Résultats 2025	Statuts	Objectifs 2026
Nombre de groupes de travail sur le NR issue de partenariats.	Participer à 2 groupes de travail annuel sur des thématiques et enjeux responsable des métiers du web.	 Atteint	Participer à 2 groupes de travail annuel sur des thématiques et enjeux responsable des métiers du web.

MISSION 04.3

TRAVAILLER À CRÉER ET PARTAGER
LE NUMÉRIQUE DE DEMAIN

Contribuer à la formation des acteurs de demain



Arneo souhaite partager son expertise sur les sujets Numérique Responsable et ainsi développer des partenariats avec des acteurs de la formation des métiers du web.

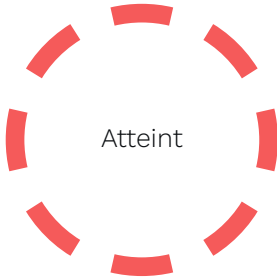
Ces partenariats auront pour but de sensibiliser et former les futurs acteurs du web aux enjeux du Numérique Responsable.

Pour se faire, Arneo souhaite assurer des sessions de sensibilisation sur le Numérique Responsable, en animant des évènements ou table ronde à destination des apprenants.

En 2024, Arneo a ainsi participé à une table ronde sur l'éco-conception des services numériques auprès de l'école HETIC qui forme les futurs designers.

En parallèle, des collaborateurs d'Arneo ont également assuré une session de sensibilisation sur le Numérique Responsable pour le compte de l'association Konexio qui accompagne des jeunes en reconversions professionnelles dans le métier de développeur.

Notre objectif est de pérenniser cette dynamique pour ainsi inscrire l'implication associative d'Arneo dans le temps.

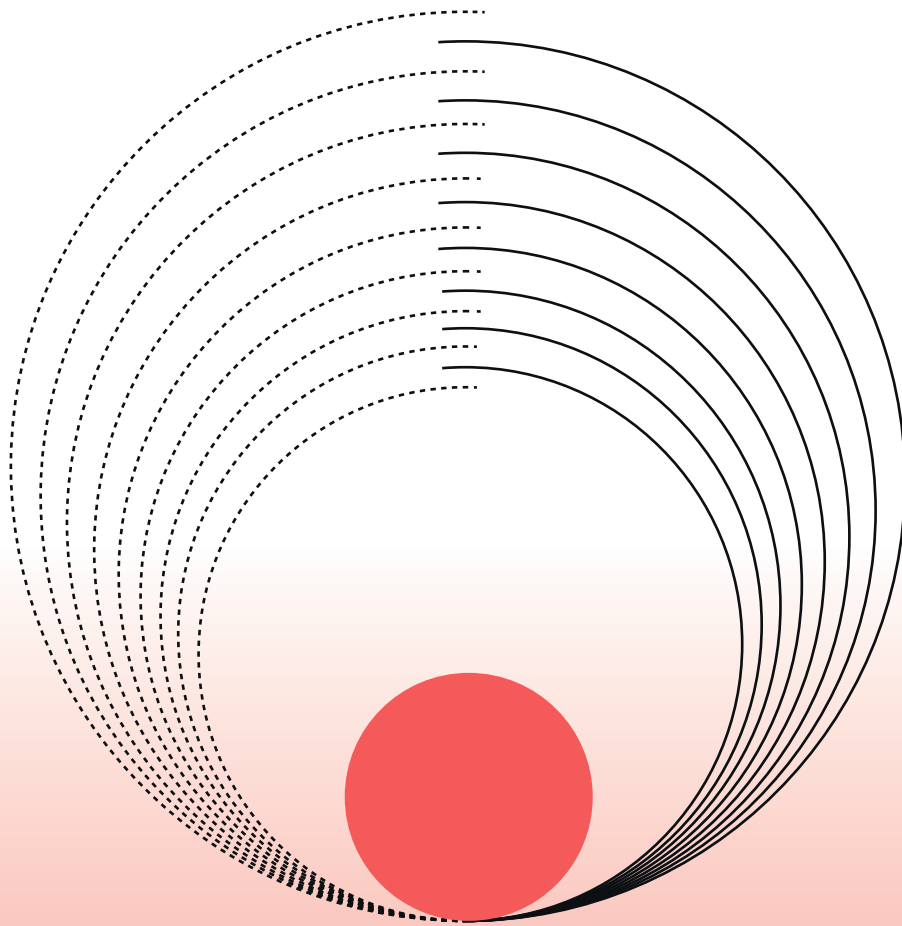
KPIs	Résultats 2025	Statuts	Objectifs 2026
Nombre d'interventions. Nombre de participants.	Animer au moins 2 sessions par an via des acteurs issue du secteur de l'enseignement ou de l'associatif.	 Atteint	Maintenir les exigences prises.

MISSION 04.4

TRAVAILLER À CRÉER ET PARTAGER
LE NUMÉRIQUE DE DEMAIN

Intervenir auprès du milieu professionnel du NR

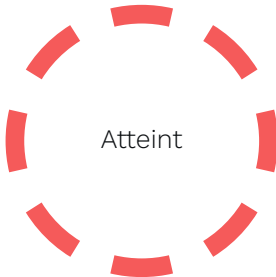
(communication/ initiatives internes)



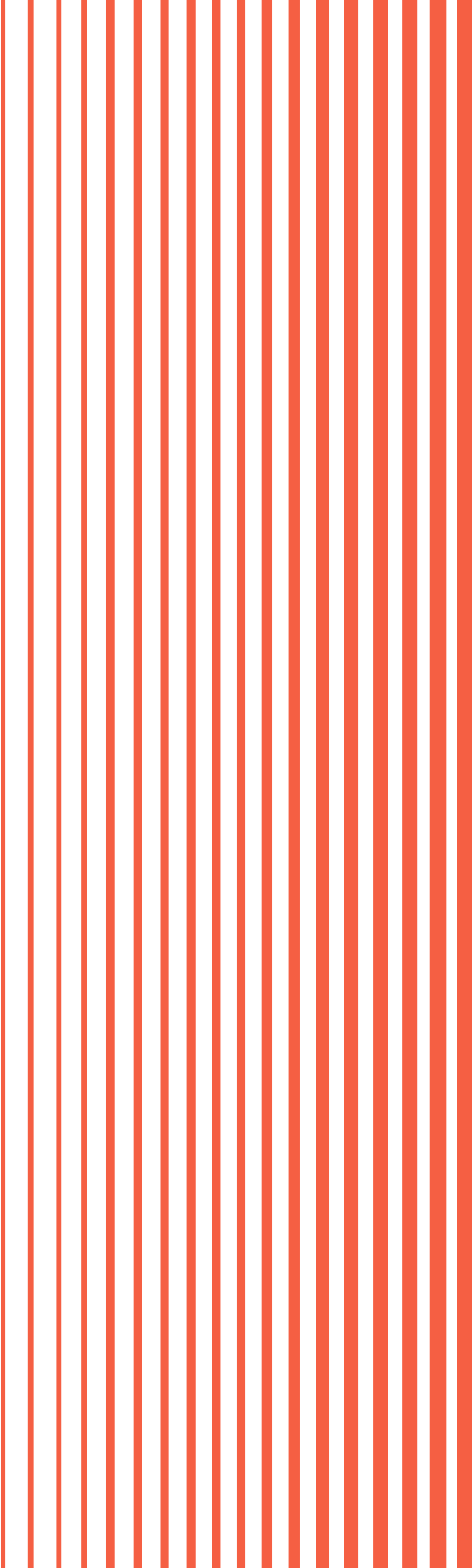
Pour garantir une conduite du changement de nos parties prenantes, le mode de partage des messages clés sur le Numérique Responsable est primordiale. Nous avons structuré en 2024, un plan de communication afin de promouvoir ces informations clés à destination de nos parties prenantes internes & externes . Nous avons également fait la promotion des bonnes pratiques issues de l'agence sur les différents canaux de communication (intranet, réseaux sociaux d'entreprises et professionnels...).

Nous avons donc travaillé à la rédaction d'articles synthétiques sur différentes thématiques du NR, de publication de post sur les bonnes pratiques web à mettre en œuvre, la publication d'actualités et moments forts faisant la promotion d'un digital plus responsable.

Ces communications ont pour but de sensibiliser les acteurs de l'écosystème d'Arneo sur les sujets NR mais aussi de mettre en avant les expertises des collaborateurs de l'agence sur les sujets d'éco-conception & d'accessibilité.

KPIs	Résultats 2025	Statuts	Objectifs 2026
<p>Nombre d'interventions internes.</p> <p>Nombre de communication sur les sujets Sustainability.</p>	<p>10 communications externes. Organiser un évènement responsable.</p> <p>Animer une matinale sustainability.</p>	 <p>Atteint</p>	<p>8 communications externes.</p> <p>Organiser un évènement responsable.</p> <p>Animer une matinale sustainability.</p>

05



Conclusion_



Objectifs statutaires	Objectifs opérationnels	Indicateurs
<p>Informé, sensibiliser, accompagner durablement nos clients</p>	<p>Maintenir les méthodes collaboratives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Satisfaction client à partir d'une grille d'évaluation. → Taux de fidélisation client (> de 2 ans).
	<p>Accompagner les démarches RSE numérique de nos clients.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre de rendez-vous client / nombre opportunités. → Nombre d'atelier Numérique Responsable client réalisés.
	<p>Privilégier les circuits courts (fournisseurs).</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Suivi des mesures hébergeurs (OVH) (CO₂, PUE, WUE, REF...).
<p>Concevoir des services numériques responsables</p>	<p>Maitriser l'impact environnemental des prestations d'Arneo.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Coût CO₂ moyen d'une prestation. → Pourcentage de conformité Taxonomie UE.
	<p>Éco-concevoir nos projets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Pourcentage de projets conformes à la méthode green IT by design.
	<p>Faire la promotion du digital responsable par l'exemple.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Score RGEN en pourcentage du site de l'agence. → Score RGAA en pourcentage du site de l'agence.

Résultats 2025	Statuts	Objectifs 2026
<ul style="list-style-type: none"> → 1 enquête /an. → Taux de fidélisations de 4 ans (moyenne). 	 <p>Atteint</p>	<ul style="list-style-type: none"> → 1 enquête /an. → Taux de fidélisations de 2 ans (moyenne).
<ul style="list-style-type: none"> → 40% d'atelier/client. 	 <p>Partiel</p>	<ul style="list-style-type: none"> → 60% d'atelier /client.
<ul style="list-style-type: none"> → 90% des DCs local ou proximité (FR, Suisse). 	 <p>Atteint</p>	<ul style="list-style-type: none"> → 90% des DCs local ou proximité (FR, Suisse).
<ul style="list-style-type: none"> → 5 prestations mesurées en CO2 . 40% projets conforme taxonomie. 	 <p>Partiel</p>	<ul style="list-style-type: none"> → 50% prestations mesurées en CO₂. → 60% projets conforme taxonomie.
<ul style="list-style-type: none"> → 40% des nouveaux projets conformes à la méthode. 	 <p>Atteint</p>	<ul style="list-style-type: none"> → 40% des nouveaux projets conformes à la méthode.
<ul style="list-style-type: none"> → 70% RGAA. 43% RGEN. 	 <p>Atteint</p>	<ul style="list-style-type: none"> → 75% RGAA. → 60% RGEN.

Objectifs statutaires	Objectifs opérationnels	Indicateurs
<p>Prendre soin de nos collaborateurs avec expertise et convivialité</p>	<p>Développer les compétences et l'employabilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Pourcentage des collaborateurs ayant été formés. → Pourcentage des collaborateurs ayant été sensibilisés.
	<p>Assurer la qualité de vie au travail des collaborateurs notamment sur l'équilibre vie pro/perso.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Pourcentage H/F avec un prisme sur le management. → Pourcentage de Turnover.
	<p>Permettre l'engagement solidaire des collaborateurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre de missions ciblant les métiers du web. → Nombre d'heures allouées au mécénat.
<p>Travailler à créer et partager le numérique de demain</p>	<p>Faciliter la prise en compte des enjeux sustainability du web.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre utilisateurs du plug in. → Nombre d'issues.
	<p>Devenir un membre actif d'un écosystème engagé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre de groupes de travail / partenariats initiés.
	<p>Contribuer à la formation des acteurs de demain.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre d'interventions et de participants.
	<p>Intervenir auprès du milieu professionnel du Numérique Responsable (communications/ initiatives internes).</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre d'interventions internes. → Nombre de communication sur les sujets.

Résultats 2025	Statuts	Objectifs 2026
<ul style="list-style-type: none"> → 75% de collaborateurs. 	 <p>Atteint</p>	<ul style="list-style-type: none"> → 90% de collaborateurs
<ul style="list-style-type: none"> → 30,8% de turnover. 	 <p>Partiel</p>	<ul style="list-style-type: none"> → % Turnover → Enquête mensuelle → Nb d'alerte RH
<ul style="list-style-type: none"> → Promotion agence : 128h attribuées 	 <p>Atteint</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Promotion agence → Développer le mécénat local
<ul style="list-style-type: none"> → 30% des critères traités. 	 <p>Atteint</p>	<ul style="list-style-type: none"> → 30% des critères traités → Atomisation test par IA
<ul style="list-style-type: none"> → 2 participations à des groupes de travail. 	 <p>Atteint</p>	<ul style="list-style-type: none"> → 2 participations à des groupes de travail/an
<ul style="list-style-type: none"> → 2 interventions. 	 <p>Atteint</p>	<ul style="list-style-type: none"> → 2 interventions /an (Partenariat)
<ul style="list-style-type: none"> → 10 communications externes. → 1 évènement responsable + 1 matinale. 	 <p>Atteint</p>	<ul style="list-style-type: none"> → 10 communications externes → 1 évènement responsable + 1 matinale



06

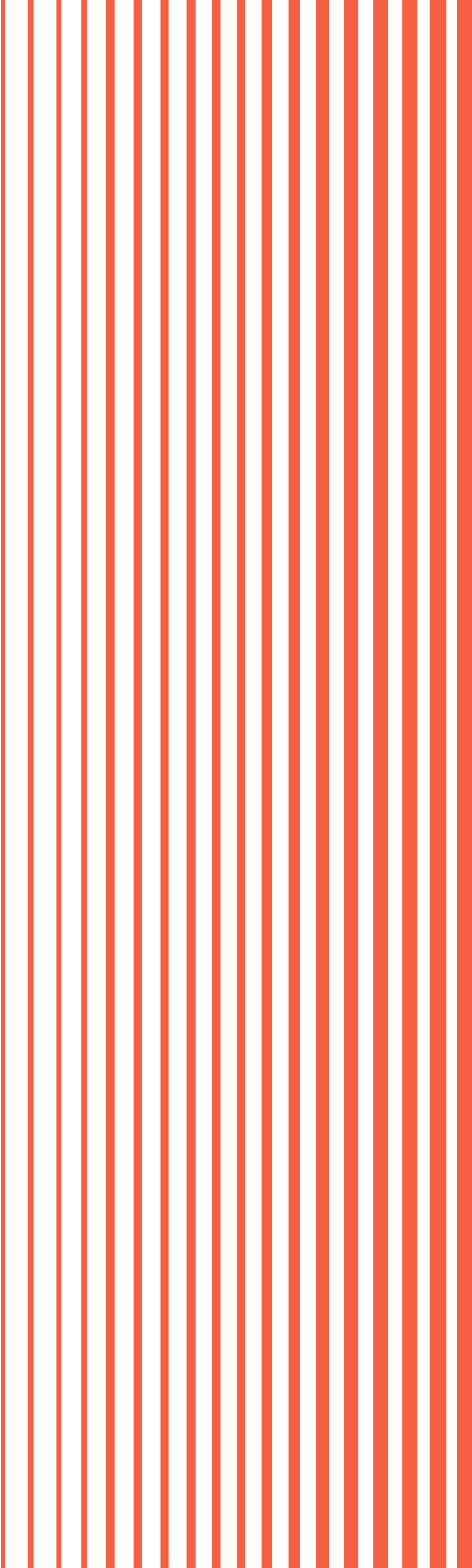
Remerciements



Aneo remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce rapport de mission :

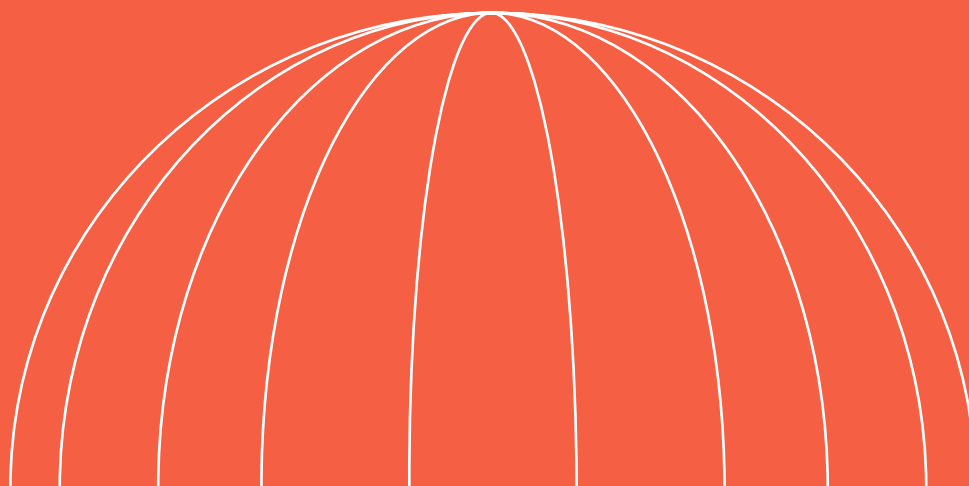
- ☀ Les membres du comité pour leurs commentaires et verbatims.
- ☀ Toutes les contributrices et contributeurs internes pour leur implication dans le processus de récolte d'informations sur leurs actions et stratégies, leurs indicateurs de suivi et de performance.
- ☀ Alexia CALO (pour la mise en page et le design du rapport).

07



Annexe

RETOURS DE L'OTI



ARNEO CONSULTING SAS

SIÈGE SOCIAL :
25 BOULEVARD EUGÈNE DERUELLE
69003, LYON
NUMERO DE RCS : 893 902 114

**Rapport de l'organisme
Tiers Indépendant sur
la vérification de l'exécution
des objectifs sociaux
et environnementaux**

Période allant du 1er avril 2023 au 31 décembre 2024.








Ce rapport contient 7 pages

A l'Assemblée générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie ») accrédité par le COFRAC activité vérification sous le numéro 3-1874 (portée disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans le rapport du comité de mission et relatives à la période allant du 1er avril 2023 au 31 décembre 2024, joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce.

CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

-  Le lien entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de la société ;
-  Le lien entre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de la société ;
-  Le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission
-  Les conclusions favorables du comité de mission sur la pertinence des objectifs ;
-  La possibilité de vérifier l'exécution des objectifs ;
-  Le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts ;
-  Le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts.

PAR CONSÉQUENT,

- ☀ La société ARNEO respecte chacune des conditions de l'article L 210-10 lui permettant de faire état de la qualité de société à mission.
- ☀ La société ARNEO respecte les objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnés pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

COMMENTAIRES

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- ☀ La mission d'ARNEO est solidement intégrée à son modèle d'affaires, reflétant une cohérence notable entre sa raison d'être et sa stratégie d'entreprise.
- ☀ La mobilisation des collaborateurs autour de la mission est manifeste, celle-ci étant pleinement intégrée aux processus de travail observés.
- ☀ La présence d'indicateurs quantitatifs nombreux et pertinents, adossés à une feuille de route structurée, permet un pilotage précis des engagements pris.
- ☀ La démarche menée par ARNEO intègre l'ensemble de la chaîne de valeur, ce qui contribue à étendre l'impact de la mission au-delà du périmètre opérationnel direct.
- ☀ Conformément aux statuts de l'entreprise, le comité de mission doit se réunir au moins trois fois par an. Or, sur l'exercice analysé, ce rythme n'a pas été respecté.
- ☀ La feuille de route actuelle, dense et complète, pourrait gagner en lisibilité en mettant l'accent sur les indicateurs stratégiques à fort potentiel de progression.

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.





Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans le rapport du comité de mission.

LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS LIÉES À L'EXÉCUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient à l'entité :

-  de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
-  de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le référentiel de l'entité ;
-  de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
-  d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son rapport en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ce rapport est joint au rapport de gestion et présenté à l'assemblée générale chargée de l'approbation des comptes de la société.

RESPONSABILITÉ DE L'OTI

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation des dites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, et à la doctrine professionnelle de notre profession relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de notre profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de notre doctrine professionnelle relative à cette intervention.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre décembre 2024 et avril 2025 sur une durée totale d'intervention de 5 jours.

Nous avons notamment mené 10 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, représentant notamment la direction, la direction RSE, les managers RH, le pôle Créa et le pôle communication.



NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.




Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux

Nos travaux ont porté sur :

-  d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
-  d'autre part, l'exécution de ces objectifs.







Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux :

-  Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
-  Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - les informations disponibles dans l'entité ;
 - la feuille de route de société à mission et le dernier rapport du comité de mission établi depuis la dernière vérification ;
 - le cas échéant, ses publications.
-  Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :
 - les informations collectées ;
 - la raison d'être et
 - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures

de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

-  nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que le rapport du comité de mission ;
-  nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de l'entité. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans le rapport du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
-  nous nous sommes enquis auprès de la direction générale de l'entité des moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
-  nous avons vérifié la présence dans le rapport du comité de mission d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;
-  nous avons apprécié l'adéquation des moyens mis en œuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
-  nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - ___ apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
 - ___ vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;

- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
- mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions;
- mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications sur site et au siège de l'entité et couvrent 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
- apprécié la cohérence d'ensemble du rapport du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris,
L'organisme Tiers Indépendant,
FID'IMPACT
Sarah GUEREAU

Signé par Sarah Guereau
Le 20/05/2025

ID: tx_JD06aDzq8vJg

S. Guereau